

Abonnements par Année
Canada - \$2.00
Etats-Unis - \$3.00
PAYABLE D'AVANCE.

LE BIEN PUBLIC

BI-HEBDOMADAIRE
Publié le mardi et le jeudi
3-RUE HART-3
Les Trois-Rivières, - P. Q.
Tél. 640, - Casier Postal 170

15e ANNEE NO. 23

LES TROIS-RIVIERES, LE MARDI, 28 AOUT 1923

DEUX SOUS LE NUMERO

LE MAIRE NORMAND DÉMISSIONNE

M. DUBÉ QUITTE LA SALLE DU CONSEIL APRÈS S'ÊTRE FACHÉ CONTRE M. ROBICHON

Il accuse le pro-maire de se dédire au sujet de la nomination de trois évaluateurs

LA PROPOSITION BATTUE

M. l'échevin Anselme Dubé a quitté son siège, hier soir, et s'est retiré de la salle du conseil, à la suite d'un vote donné par le pro-maire Robichon, qui présidait la séance, et par trois de ses collègues; contre une motion demandant de nommer MM. Ben. Bourgeois, F. X. Gravel et le notaire Eugène Guillet, comme évaluateurs du rôle de la ville, au salaire de \$2,000 chacun.

Ce départ subit de M. Dubé vint à la suite d'une altercation avec M. Robichon qui s'était prévalu de l'article 5565 de la charte pour voter contre cette résolution.

L'article en question dit que "le maire suppléant ou le membre du conseil président une séance du conseil a le droit de voter, et peut en outre donner le vote prépondérant."

Une fois le vote du pro-maire connu, M. Dubé parut fort surpris de l'attitude prise par M. Robichon et prétendit que ce dernier avait changé d'opinion: "En ce cas-là, dit-il, ce ne va pas la peine d'attendre huit jours. Vous avez bien changé d'opinion une fois et vous changerez encore."

M. Robichon prétendit le contraire et fit remarquer que M. Dubé s'était trompé, lors de la discussion en comité d'études, sur le nombre des propriétés qui seraient à évaluer les chiffrant à 5,000.

Pardon, pardon! rétorqua M. Dubé, j'ai dit 5,000 entrées.

En ma qualité de président lui fit remarquer M. Robichon, je vous demande de reprendre votre siège.

Vous ne permettez de me retirer annonce M. Dubé, pour toute réponse. Je m'en vais, parce que vous n'avez pas raison de dire ce que vous dites.

On passa à autre chose, dès que M. Dubé eut quitté la salle du conseil.

Toute la discussion, au sujet de ces nominations d'évaluateurs, reposait sur leur opportunité.

M. Lampron fit remarquer qu'il en coûterait \$2, par chaque foyer pour faire l'évaluation. Or les loyers de la ville seraient au nombre de 5,000 environ. Il y a 2,100 propriétaires aux Trois-Rivières. M. Lampron avait, de plus, que les trois nouveaux évaluateurs qu'on veut nommer avec un salaire de \$2,000 chacun auront besoin de commis en écritures qui augmentent encore la dépense de ce travail. Il n'en voit pas la nécessité et se dit tout prêt à voter contre la motion de M. Dubé.

Quant à M. Michelin, il dit qu'on peut se passer de notaire, disant qu'un arpenteur et un contracteur sont ordinairement les gens choisis pour faire l'évaluation et qu'un menuisier ferait encore mieux l'affaire qu'un notaire. (On ne peut pas aimer tous les notaires à la fois!)

M. l'échevin Carignan est d'avis de retarder ces nominations.

M. Anselme Dubé se lève, pour défendre son opinion. Il dit qu'il y a 5,000 entrées à faire dans les livres de l'évaluateur et que M. Martel l'évaluateur de la ville, lui a avoué, d'autre part, que toutes les propriétés qui dépassent 100 pieds en profondeur ne sont pas évaluées à leur pleine étendue et qu'au delà de 100 pieds on n'a jamais tenu compte du surplus de superficie. Il trouve à part de cela que cela privera la ville de près de \$15,000 de taxes sur la propriété foncière.

Il trouve, qu'il n'y a rien de raisonnable de dépenser de \$6,000 à \$8,000 pour retirer \$15,000 de plus pour la corporation. Une fois ce rôle d'évaluation fait complètement, les échevins n'auront plus à s'occuper jusqu'à quatre heures du matin pour réviser le rôle.

"Si je suis battu sur cette proposition dit-il j'aurai fait tout mon devoir. Quand j'aurai fait mon temps, je me retirerai chez nous, parce que je ne veux pas faire de capital politique ici."

Sur ce M. Lampron dit que si les évaluateurs de M. Dubé à l'intention de faire nommer veulent se rendre responsables de la révision du rôle d'évaluation de la ville, sans que les échevins s'en mêlent, il est bien prêt à voter en faveur.

M. Michelin en tient toujours à son notaire. Cette profession ne lui revient pas quant à ce qui touche l'évaluation. "Il n'y a pas de contrat à passer là-dessus", dit-il.

M. le pro-maire Robichon résume les opinions émises:

"Pour la première fois depuis juillet dernier, commence-t-il par dire, il va y avoir un vote divisé. Les arguments sont sérieux de part et d'autre. Je me permettrai de les résumer, sans indiquer ma manière de voir, vu qu'en ma qualité de président, je dois voir à ce que les séances du conseil fonctionnent dans l'ordre."

"Le proposant nous déclare que, vu les plaintes nombreuses du passé, il croit opportun de demander un autre mode de faire l'évaluation et il croit que la ville a raison de dépenser quelques milliers de dollars (\$6,000) plutôt que de perdre \$15,000 par une évaluation moindre que la valeur réelle de la propriété foncière. Il soumet aussi qu'il y a 5,000 entrées à faire dans les livres du rôle."

"Par contre, d'autres échevins nous disent que si on demande de faire l'évaluation par trois nouveaux experts on dépensera \$2, par propriété,

CONTREMAITRE PERMANENT A L'AQUEDUC

M. l'échevin Michelin a demandé que l'on nomme un contremaître permanent pour les travaux de l'aqueduc. Il serait en faveur de la nomination de M. Hubert Panneton, un homme qui a donné des preuves de capacité et d'expérience.

M. Lampron fait remarquer qu'il a quelqu'un à suggérer.

M. Michelin de rétorquer très vite que cet homme-là il ne connaît absolument rien.

M. Lampron mit poliment M. Michelin à sa place en faisant remarquer que ses avances allaient un peu loin.

M. Loranger demanda que la chose soit discutée vendredi.

BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE DE ST-BONIFACE

Sa Grandeur Mgr Cloutier bénit, dimanche dernier, la nouvelle église de St-Boniface

AINSI QUE LES CLOCHES

Le monument en l'honneur de l'Ange-Gardien est béni par Mgr Paquin

SUPERBE CEREMONIE

St-Boniface de Shawigan, 28. — Notre paroisse était en liesse, dimanche à l'occasion de la double fête de la bénédiction de notre magnifique église paroissiale et de la visite pastorale de sa Grandeur Monseigneur Cloutier.

Un grand nombre de visiteurs des paroisses environnantes s'étaient joints à notre population pour rendre aussi solennelle que possible la dédicace de notre nouveau temple paroissial. Au nombre des visiteurs du dehors nous remarquons M. Jules Caron, Anselme Dubé et P. Bédard, des Trois-Rivières.

Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque officia à la cérémonie de la dédicace. Il était assisté de Mgr Ephrem Paquin, procureur du diocèse et de M. l'abbé E. Héroux, curé de la paroisse.

Après la dédicace de l'église, Sa Grandeur Monseigneur Cloutier fit son entrée solennelle pour sa visite pastorale. Il donna la confirmation à 168 petits garçons et filles de notre paroisse. On comprendra facilement tout ce qu'il y a eut d'étonnant et d'impressionnant dans cette fête. L'église débordait de la foule des fidèles recueillis.

M. l'abbé Ephrem Lamy, curé de St-Jacques des Piles, enfant de notre paroisse, officia assisté de M. l'abbé Donat Guille, de l'Évêché et de M. l'abbé Laurier, curé de St-Ursule. M. l'abbé A. Comtois, principal de l'École Normale des Trois-Rivières, traita dans un sermon de haute envolée et avec toute la science théologique qu'on lui connaît, de la profonde signification du rôle des cloches dans la vie de l'église. Il fut religieusement suivi par son auditoire. La chorale de Yamachiche rendit avec grand succès une impressionnante messe harmonisée.

Plus de soixante couples de parrains et de marraines firent sonner les cloches après leur bénédiction.

La bénédiction des cloches fut suivie d'un grand banquet en l'honneur des parrains et marraines des cloches. Monseigneur l'Évêque, Mgr Paquin, tous les prêtres qui étaient venus prêter leur concours bienveillant à notre curé, tous les distingués visiteurs du dehors ainsi que tous les parrains et marraines des cloches y prirent part. On calcula que cent personnes en tout assistèrent à ces agapes paroissiales. Ce banquet était offert par la paroisse et organisée par les dames du village sous la présidence de Mme L.-P. Lafrenière, maîtresse. On ne pouvait pas désirer plus réussi à aucun point de vue.

À sept heures, le soir, dans la soirée, par un temps splendide, tous les paroissiens se réunirent dans le vaste parterre de l'église pour y assister à la bénédiction d'un magnifique monument élevé par la piété de notre paroisse en l'honneur de l'Ange Gardien. Le terrain était magnifiquement décoré et illuminé. Il y avait quelque chose de spécialement impressionnant dans cet événement.

La construction a été conduite à bonne fin par la maison Anselme Dubé Ltée, contracteurs. Le contrat de la peinture avait été confié à MM. Bédard et Polak.

Notre population gardera de ces fêtes un émouvant et durable souvenir. Elle offre ses sincères remerciements à Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque qui a bien voulu les présider, sans tenir compte de la fatigue et à tous nos distingués visiteurs.

La nouvelle église est d'un style romain composé et les plans ont été faits par l'architecte Jules Caron, de Trois-Rivières. La construction a été conduite à bonne fin par la maison Anselme Dubé Ltée, contracteurs. Le contrat de la peinture avait été confié à MM. Bédard et Polak.

Le conseil de ville a accordé, hier soir, un subsidé de \$250, à la Corporation Ouvrière Catholique et à l'Union Musicale, qui organisent, cette année, la Fête du Travail.

Voici le programme qui a été tracé pour lundi.

D'abord, la veille au soir, à huit heures, il y aura une grande manifestation ouvrière au monument du Sacré-Cœur à laquelle prendront part l'Union Musicale, le corps de police, la Garde Notre-Dame, la fanfare de l'Académie, les Zouaves, les ouvriers et le public.

Le parcours se fera par les rues Notre-Dame, Royale, St-Georges et Notre-Dame pour s'arrêter au monument où il y aura sermon et consécration au Sacré-Cœur. On retournera ensuite à la Cathédrale par la rue Bonaventure où sera chanté un salut solennel à Très-Saint-Sacrement.

La Fête du Travail proprement dite commencera lundi matin, à neuf heures, par une messe à la Cathédrale. A dix heures seront prononcés les discours à l'édifice de la C.O.N.C. rue Royale.

Le programme de l'après-midi s'exécutera sur le terrain de l'Exposition.

À une heure, fanfare en tête, on montera sur le terrain. A 1h.40 auront lieu les courses de galop. Il y aura trois prix. Puis, il y aura un numéro de vaudeville, avec musique. A 2h.15, course ouverte de 100 verges; à 2h.20, course d'un demi-mille; à 2h.30, course d'un mille en bicyclette; à 2h.35, course de chiens; à 2h.45, vaudeville; à 3h., course brouette humaine; à 3h.05, course au sac; à 3h.10, course de côté; à 3h.15, concours d'incendie; à 3h.20, concours du baril et des jets d'eau; à 3h.25, course à 3 ambes; à 3h.30, course des hommes gras; à 3h.40, course spéciale pour les hommes de police; à 3h.50, concours de tantes aux bleus; à 4h.00, concours de tantes en longueur; à 4h.30, sauts en hauteur; à 4h.45, lancement du poids de 16 livres et à 5h., lancement du même poids en hauteur; à 5h.10, vaudeville; à 5h.20, souque à la corde, le corps de police mesurera contre le public et \$1 sera donné à chaque homme de l'équipe victorieuse; à 5h.30, vaudeville; à 5h.40, musique; à 5h.50, lancement de la perche par les hommes de police; à 6 h., chants nationaux.

La participation à ces événements est ouverte au district. La distribution des prix se fera après chaque épreuve.

Il faut ajouter au programme la levée de terre d'un poids qui se pesera pas moins de 715 livres. Ce concours est ouvert au public et aura lieu aux environs de 3 heures.

LES CANDIDATS PROBABLES A LA MAIRIE

La nouvelle de la démission du maire était à peine connue, ce matin que déjà on parlait de ceux qui seraient tout probablement ou qui pourraient bien être candidats à la mairie.

Au nombre des candidatures les plus probables on mentionne celle de M. l'échevin G.-H. Robichon, qui agit actuellement comme maire-suppléant.

Les autres candidatures possibles seraient celles de M. Philippe Biqué, avocat, faisant partie de la société légale Bureau, Biqué et Gouin, et de M. Arthur Bettez, ex-échevin de cette ville.

Interrogé à ce sujet M. Michelin a dit qu'il aurait volontiers fait la lutte au dr Normand

Il donne pour motifs la partisanerie politique et l'apathie manifestées aux dernières élections

UNE LETTRE-MANIFESTE

Le docteur L.-P. Normand, maire de la cité des Trois-Rivières, a donné sa démission, hier soir, à la séance du conseil.

Cette démission était prévue de tous et quand M. Arthur Béliveau, greffier de la cité, se leva à la fin de la séance du conseil pour dire qu'il avait une communication du maire à lire, tous les échevins présents et les journalistes savaient qu'il ne devait pas s'agir d'autre chose que de la démission du docteur Normand.

La lettre de démission du maire est un véritable manifeste et un énoncé très clair et très catégorique des efforts que son administration a faits pour arrêter la période des déficits et remettre les finances de la cité dans une position plus normale et même plus avantageuse.

Cette lettre est donc un document précieux qui résume de façon complète la dernière administration du docteur Normand au conseil de ville. Elle restera dans les archives de la ville et témoignera de l'excellent travail accompli par le docteur Normand pendant tout le temps qu'il présida aux destinées financières et administratives de la ville.

Son départ sera certainement regretté par la majorité de la population qui l'avait élu en juillet 1921. Si son administration ne fut pas ce qu'on est convenu d'appeler "populaire", au sens politique du mot, elle fut du moins énergique et droite et, par une contraction méthodique des dépenses, sut amoindrir de \$80,000 un déficit prévu de \$132,000.

La méthode militaire de couper les vivres et d'imposer le système des rations n'a jamais été appliquée autrement que par la puissance d'une forte énergie et d'un courage à toute épreuve et personne ne contestera ces qualités viriles à l'homme d'action et de cœur qui disparaît aujourd'hui et, peut-être, pour toujours comme premier magistrat de la ville.

Heureusement que son départ trouve un motif dans le manifeste suivant qu'à la lecture on jugera facilement et qui donnera certainement à réfléchir pour l'avenir, en se souvenant que la gratitude est une vertu assez difficile à pratiquer auprès des hommes publics.

Les Trois-Rivières, le 27 août 1923.
A Messieurs les Echevins de la Cité des Trois-Rivières.

En juillet 1921, un groupe important de nos concitoyens: manufacturiers, marchands, professionnels et autres, constatant l'état déplorable des finances de la cité et le désarroi général de son administration, nous imposa la lourde tâche d'arrêter les déficits et de relâcher la situation normale. Et le peuple donna pleinement son approbation dans l'élection suivante.

Après une étude sérieuse, nous décidâmes de faire l'équilibre dans tous les différents départements de la Corporation. Ainsi, nous avons réglé l'administration du vapeur "Le Progrès", du marché aux denrées, de l'abattoir, de la serre municipale, des usines municipales, etc., etc. Nous avons établi le régime des achats par soumissions des surveillants des listes de paye, réajustement des salaires des journaliers, des hommes de police et du personnel des bureaux, etc.

Nous avons été forcés de suspendre tous les travaux non urgents, et, durant les six premiers mois, nous avons réduit le déficit prévu de \$132,000.00 à \$52,000.00, épargnant ainsi \$80,000.00 sur les dépenses (prévues par le budget de l'année) des mois de juillet 1921 à janvier 1922.

En 1922, nous suivîmes la même voie, celle d'une administration économique et saine. A la fin de l'année, nous sommes arrivés avec un déficit de \$1,600,000 environ, causé par l'élargissement de la rue Royale, en face de l'Hôtel-de-Ville.

Durant cette année 1922, tout en pratiquant la plus juste économie, nous avons fait des réparations aux rues Laviolette, St-Maurice, Royale, Bonaventure et autres pour la somme de \$30,000.00; nous avons fait des travaux de pontage et de peinture aux ponts du Saint-Maurice pour \$10,000.00; nous avons construit des trottoirs permanents pour \$4,000.00; nous avons dépensé \$50,000.00 pour l'aqueduc, le drainage et l'entretien des rues sous contrôle; nous avons bâti l'école des Ursulines dans le quartier St-Philippe à un prix excédant \$100,000.00.

Encore durant cette même année, nous avons mis le Bureau de Santé sur un pied d'efficacité dont les heureux résultats sont dès maintenant fort appréciables; nous avons fait l'essai d'un système d'enlèvement des vidanges au coût de \$3,000.00; nous avons fait de nouveaux règlements des marchés; nous avons eu, dans notre ville, un "Sémaine de Santé", etc.

En résumé, tout en rétablissant l'état de nos finances, nous avons dépensé en travaux de tous genres, pendant la seule année 1922, plus de \$200,000.00.

En 1923, notre situation financière était équilibrée, nous avons voté un budget qui devra nous donner un surplus à la fin de l'année, bien que nous ayons accordé aux citoyens des réductions sur les taxes scolaires et de taxe d'eau, pour un montant considérable. Nous avons formé le projet de partager ce surplus de fin d'année entre les employés de la cité, à titre de bonus et de compensation pour la diminution des salaires, à laquelle ils ont été soumis l'année précédente.

Nous avons, en outre, préparé et fait voter par le peuple trois règlements d'urgence: l'un pour la somme totale de \$250,000.00, devant être affectée aux services publics: réparation des ponts, rues, drainage, aqueduc, etc. Nous avons commencé la construction d'une école sur le coteau St-Louis, au prix de \$50,000.00, et nous nous proposons de reconstruire l'école du quartier St-Louis pour \$30,000.00. De plus, nous avons établi l'inspection régulière et suivie de nos écoles.

Nous avons fondé deux dispensaires de "Goutte de Lait" et d'assistance maternelle et un dispensaire anti-tuberculeux. Nous avons organisé définitivement un service d'enlèvement des vidanges sans imposer de charge spéciale aux citoyens à cet effet.

Bref, au cours des deux années dernières, nous avons fait ou préparé des travaux pour plus d'un demi-million, nous avons rétabli la situation financière nous avons réduit les taxes, nous avons formé un département de santé vraiment efficace, nous avons fait des règlements de contrôle de la viande et du lait, nous avons mis en force un code de construction, nous avons augmenté notre corps de police et amélioré notre protection contre les incendies. Nous avons fait l'achat d'une nouvelle pompe à vapeur, installé une nouvelle prise d'eau dans le St-Maurice et fait le forage d'un puits pour l'aqueduc. Nous avons fourni du charbon à la population, à l'automne de 1922, alors que la crise du combustible était très aigue. Nous avons vendu des débris de des conditions plus avantageuses que jamais auparavant. Nous avons heureusement disposé des usines de la manufature de seaux et boîtes et de la "M. Chemical Engineering Company", après avoir été dans l'obligation de le rendre à cause de garanties que la Corporation, ces deux manufacturiers ainsi que la fonderie d'acier, l'entrepôt frigorifique et la fabrique édants Robert Ryan, etc.

De juillet 1921 à juillet 1923, le Conseil de la cité des Trois-Rivières a donc rempli tout son devoir au prix des plus grands sacrifices. Comme je le disais au début de la séance de la votation, le conseil a eu bon sens et de son argent et de sa santé.

Par conséquent, nous avons raison de nous présenter devant l'électorat avec confiance d'en recevoir une approbation. Trois sièges étaient vacants au Conseil et nous avons demandé au peuple d'élire trois candidats aptes à continuer avec nous une administration bonne, saine et progressive. Malheureusement, le seul adversaire nous présentait contre eux, leur a été préféré. L'appel indigne et condamnable fait aux passions populaires durant la dernière campagne municipale, la partisanerie politique manifeste d'un trop grand nombre de nos concitoyens, et surtout l'apathie, le désintéressement inexplicable de plus de la moitié des électeurs me justifient donc pleinement de remettre le mandat qui m'a été confié en 1921.

Je forme des vœux pour que mon successeur à la mairie reçoive des citoyens des Trois-Rivières plus d'appui et plus d'encouragement que je n'en ai reçu et j'ai l'espoir que le nouveau Conseil, soutenu par la population toute entière, pourra apporter une solution aux grandes questions qui sont urgentes à l'heure actuelle comme celles du système d'aqueduc, de la gare de C. P. R., de la nomination d'un gérant, des réparations des ponts, des rues et des égouts, de l'administration de la Compagnie d'Exposition, de la construction d'un troisième poste de police et de protection contre le feu, de l'achat de nouveaux appareils à cette fin, etc.

Puisse-t-on réussir aussi à réajuster le nombre et le salaire des employés municipaux, à établir un nouveau rôle d'évaluation plus équitable, compléter l'embellissement de la ville et perfectionner encore son état sanitaire, régler enfin les embarras de finance occasionnés, sous l'ancienne administration, par les règlements de subventions extravagantes à la "Three Rivers Shipyards", à la "Page Wire Fence", à l'entrepôt frigorifique, à la compagnie de béton, à l'"Eureka Shoe", et autres compagnies diverses.

Je manquerais à mon devoir si je ne confessais que tous les bons résultats obtenus depuis deux ans, ne l'ont été que grâce à l'esprit de travail et le concours généreux de tous les échevins et des chefs des services municipaux. Aussi, j'en exprime à chacun mes remerciements les plus sincères. Je dirai même que la cité des Trois-Rivières possède actuellement un groupe de chefs de départements dont la haute compétence est une garantie de succès pour ses administrateurs.

Messieurs les Echevins, en vous remerciant l'expression de ma gratitude pour le travail accompli, je vous offre mes meilleurs vœux en vue de l'avenir. Je

A suivre sur la page 2

LA DEMISSION DU MAIRE N'EST PAS ACCEPTEE

On remet la lettre du docteur Normand à l'étude pour la prendre en considération

MAIS ON L'ACCEPTERA

Ce que dit la Charte de la cité au sujet de la procédure à suivre en pareil cas

ELECTION EN SEPTEMBRE

La démission du maire n'a pas été acceptée, hier soir, par le conseil.

Seul de tous les membres du conseil Tom Michelin était prêt à accepter la démission du maire Normand de bon gré.

Une fois la lettre de démission du maire Normand lu les échevins proposèrent de la renvoyer à plus tard pour considération; mais M. F. X. Michelin fit remarquer que, pour lui, la question était close.

"C'est par rapport à moi que le maire a donné sa démission, je ne vois pas l'obligation de m'hauter à ses pieds. J'accepterai sa démission de bon gré; cependant, j'accepterai ce que décideront mes collègues. Tout en acceptant la démission du maire, on peut lui rendre tous les hommages. Il y a déjà un mois et demi qu'on siège ainsi et je crois qu'il est à peu près temps d'agir et d'accepter sa démission."

M. Lampron demanda qu'on mette sur la table la démission "en conseil".

M. Carignan dit de même. Alors M. Michelin se rangea de l'opinion de ses collègues en disant: "Pas d'objection".

Dans sa lettre le maire Normand a dit qu'il se prévalait de l'article 5308 de la Charte pour donner sa démission. Voici comment se lit cet article: "Le maire peut se démettre de ses fonctions en transmettant sa démission, signée par lui, à la municipalité."

Art. 5309 — Si la charge de maire devient vacante, le greffier doit, dans les huit jours qui suivront telle vacance, convoquer une assemblée du conseil, au fins de fixer le jour pour la nomination du candidat à cette charge, ainsi que pour l'élection en cas de contestation. Cette élection doit avoir lieu dans les trente jours qui suivent la vacance.

A cette assemblée, le conseil peut nommer un officier-rapporteur autre que le greffier, s'il le juge à propos.

Le conseil peut aussi fixer avec le même effet la nomination et la votation à la séance à laquelle a été acceptée la démission du maire.

Dix jours au moins avant le jour fixé pour la nomination, l'officier-rapporteur par une commission sous sa signature, et suivant la formule E, doit nommer un secrétaire d'élection et donner l'avis prescrit par l'article 5419 et rédigé suivant la formule G. (Cette formule désigne le lieu, le jour et l'heure fixés pour la présentation des candidats et le jour auquel les bureaux de votation seront ouverts pour la réception des votes des électeurs si la votation est nécessaire.)

Pour le surplus, la nomination et l'élection se font de la manière prescrite pour les élections générales, et les personnes élues restent en fonction jusqu'à l'expiration du terme d'office de celles qu'elles ont remplacées."

L'article 5311 dit ensuite ce qui suit quant à ce qui concerne le maire suppléant:

"Dans le cas où la charge de maire devient vacante, le maire suppléant exerce tous les pouvoirs du maire jusqu'à l'élection du successeur de ce dernier."

RETRAITE AU SÉMINAIRE

Hier soir ont commencé au Séminaire St-Joseph les exercices de la retraite pastorale d.S. prêtres du diocèse prêché par le Révérend Père Pintal, de Ste-Anne de Beauré.

Sa Grandeur Monseigneur Cloutier préside ces saints exercices.

OUVRIERS ÉTRANGERS

Il paraît qu'il y a beaucoup d'ouvriers étrangers qui travaillent dans la construction aux Trois-Rivières et ne paient pas de taxes. M. l'échevin Carignan a dit, hier soir, au conseil, qu'il pourrait même donner des noms. Oh lui suggéra de les faire connaître au chef de police qui se chargera de faire la perception.

M. ANSELME DUBÉ A L'ÉCOLE TECHNIQUE

Hier soir, M. l'échevin Dubé a été nommé directeur de l'École Technique en remplacement de M. J.-O. Lacoursière, démissionnaire.

En même temps qu'il démissionnait comme maire, le dr Normand a aussi démissionné comme directeur de l'École Technique, de sorte que le prochain maire élu deviendra directeur; ce qui sera fait après les élections.

LA VENTE DE LA SHIPYARD

La vente de la Three Rivers Shipyard se fera à Montréal le 12 septembre.

Par résolution le trésorier et l'aviséur légal de la ville MM. Arthur Nobert et Georges Méthot ont été autorisés à encherir, lors de cette vente, par le liquidateur Gordon W. Scott.

L'EUREKA SHOE EN FAILLITE

Le conseil a demandé, hier soir, à la Prudential Trust de se mettre en possession de l'Eureka Shoe, vu que cette compagnie est en faillite.

A L'ÉCOLE NORMALE

La rentrée des élèves à l'École Normale des Trois-Rivières aura lieu le lundi, 3 septembre prochain.

Le Principal.

FRAIS

Pour être bon le thé doit être frais

LE THÉ "SALADA"

est toujours frais et possède cet arôme unique, cette saveur qui à juste titre l'a rendu célèbre.

Docteur Louis-Georges Godin

SPECIALISTE POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE. 8A RUE HART En face du "Bien Public" Heures de bureau: Tous les jours de 1 1/2 à 5 heures Heures d'été: Bureau à partir de 7 heures le mardi soir. Consultations jusqu'à 2 heures P. M. le samedi. Téléphone: 919 Résidence: 606

CONSULTATIONS: de 2 à 4 et de 7 à 8 P.M. Téléphone 1526

DOCTEUR DUGRÉ

MEDECIN CHIRURGIEN 50, Rue Royale, Les Trois-Rivières.

Consultations: de 2 à 4 et de 7 à 8 p. m. 56, Avenue Laviolette, Les Trois-Rivières TEL. 599

Dr C. A. BOUCHARD

CHIRURGIE GENERALE Maladies des femmes. Maladies des voies urinaires. Consultations à domicile sur rendez-vous.

DEPOSEZ VOS ECONOMIES A

La Banque Molsons

Déposez à cette Banque d'Épargne, toutes les semaines, une partie de votre salaire.

Déposez là les rentes mensuelles de vos loyers. Déposez aussi le produit de vos transactions.

Tous les membres de vos familles sont cordialement invités à venir ouvrir un compte d'Épargne avec cette puissante institution.

UNE VISITE D'UN CHACUN EST ATTENDUE.

LA BANQUE MOLSONS

Capital et fonds de réserve...\$38,800,000 Son actif...\$369,000,000

Banque aux Trois-Rivières 141 Notre-Dame, Benjamin Panneton, Gérant

Tel. Bureau: 1505 Heures de Bureau: 9 a. m. à 5 p. m. et 7 à 8 p. m. "Residence: 837

Dr PAUL FRESCYNET, L.C.D.

Gradué à l'Université de Montréal. Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester, N.-Y. Extraction sans douleur. Méthode d'anesthésie conductive Spécialité: Travaux en Or et Porcelaine.

Coin des rues St-Maurice et Ste-Julie, LES TROIS-RIVIERES.

OUTILS DE QUALITE



Pour chaque corps de métier nous avons les outils qui conviennent le mieux par leur qualité et leur bas prix réels.

Le travail s'accomplit dans de meilleures conditions et est toujours mieux fait quand l'ouvrier se sert d'outils de précision comme ceux que nous vendons.

Cela vous paiera de faire vos achats ici où vous obtenez toujours une marchandise de qualité supérieure à un prix remarquablement bas.

CYRILLE LABELLE & CIE.

Ferronnerie et quincaillerie 10, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

LA RICHESSE DE L'ABITIBI

Retour d'excursion. L'aspect général. Valeur morale et économique. Les progrès obtenus. L'Honorable M. Perreault et les témoignages qu'il a reçus. EMPARONS-NOUS DU SOL

Quiconque a visité l'Abitibi il y a deux ou trois ans, est obligé de constater que cette région a progressé considérablement depuis ces dernières années surtout.

Partout dans l'Abitibi, la voirie est bonne et donne largement satisfaction. C'est le gouvernement provincial qui paie entièrement le coût de la construction des chemins et ce sont les colons qui y travaillent, encaissant l'argent, par le fait même.

A Amos, Makamic, La Reine, La Sarre, il y a des autos, beaucoup d'autos, trop d'autos, pour les besoins immédiats de la population, ce qui n'en prouve pas moins l'excellence de la voirie.

LE COMMERCE

Le colon, défriche, se construit, améliore ses conditions d'existence assez rapidement, aussi son crédit étant bon, le commerce se développe considérablement dans l'Abitibi.

A Amos, La Reine, La Sarre, Makamic, vous trouvez des marchands qui ont réalisé une petite fortune de cent mille dollars et plus.

L'industrie du bois y est prospère et le sera davantage le jour où le C. P. R. reliera son embranchement de Mont-Laurier à Senneterre ou à Amos même, ou encore le jour où le C. N. R. voudra bien accorder à cette région, un service de train quotidien pour les passagers et de fret pour répondre aux nécessités du commerce et de l'industrie.

EXCURSIONS

Les deux excursions organisées par l'abbé Ivanhoe Caron, du Département de la Colonisation, sous la haute direction de l'Honorable J. E. Perreault, ont obtenu un réel succès. Une autre aura lieu à la fin de ce mois. Qu'on se dise et qu'on y prenne part.

Des colons sont allés par centaines visiter l'Abitibi et beaucoup ont pris leur billet de location.

Ces excursions, bien annoncées autant dans le district de Montréal que de Québec, rendent un réel service à la cause de la colonisation et il est à espérer que ce département ne se bornera pas à annoncer l'Abitibi, mais également la Métapédia, la péninsule Gaspéenne et le nord Laurentien dans un avenir prochain.

CHEMINS DE FER NATIONAUX CANADIENS

Trois-Rivières-Victoriaville Richmond-Sherbrooke. A.M. P.M. Laissez Trois-Rivières 9.30 45.00 Laissez Doucets L'ég. 10.15 5.45 Arrivent à Richmond 3.40 11.00 Arrivent à Sherbrooke 4.42 12.10

Shawinigan Falls - Grand'Mère - Québec. P.M. P.M. Laissez Shawinigan Falls 12.40 64.50 Laissez Grand'Mère 1.15 5.20 Arrivent à Québec 4.30 8.35

Grand'Mère - Shawinigan Falls - Montréal. P.M. A.M. P.M. Lais. Grand'Mère 12.25 10.00 64.55 Lais. Shawinigan F. 2.15 9.50 4.50 Arrivent à Montréal 6.10 1.45 8.45

Dimanche seulement. Pour plus amples informations s'adresser à M. J.-P. Bédard, Agent, Canadian National Railways. Phone 485.

IMPORTANTES DECLARATIONS

A Landrienne, après une réception triomphale faite à l'Honorable M. Perreault, député de l'Abitibi, aussi bien que d'Arthabaska, le curé Chapeau s'est exprimé en ces termes.

Je ne crains pas de déclarer devant les autorités diocésaines et la foule qui m'entend que le gouvernement de Québec, dont vous êtes le digne représentant à la Colonisation, est l'auteur des progrès considérables que nous avons pu réaliser dans l'Abitibi, et que, sans votre aide soutenue et toujours généreuse, il nous aurait été impossible de traverser la crise d'après-guerre.

C'est de toutes façons que vous nous avez secourus en nous prodiguant des subsides pour nos écoles, pour nos chemins, pour la construction de nos chapelles, pour l'ensemencement de nos champs nouveaux et le défrichement de nos lots.

Les électeurs venus en grande foule ont frénétiquement applaudi ces déclarations.

C'est en présentant l'Hon. M. Perreault, que M. l'abbé Chapeau, au cours d'une éloquentة allocution, prononçait les paroles que nous relations plus haut.

Le Chanoine Gavin, administrateur du diocèse d'Halifax, parla après M. Perreault, appuyant les déclarations du curé de Landrienne et ajoutant que "jamais sous aucun gouvernement l'administration de la colonisation n'avait été aussi efficace ni aussi au point."

L'Hon. M. Perreault, qui tenait à remplir une promesse faite aux dernières élections a rappelé ce que le Gouvernement de Québec faisait par la colonisation, en général à travers la province de Québec et pour l'Abitibi, en particulier.

L'Abitibi, dit-il, a été particulièrement choqué par nous nous avons dépensé plus de \$2,500,000 en quelques années et que nous continuons à répandre à pleines mains tous les subsides susceptibles d'aider les colons.

Nous aidons à payer vos églises et vos écoles dans des proportions qui atteignent souvent les 4-5 de vos constructions.

Nous construisons vos chemins, nous aidons à la construction de vos ponts, quand nous ne vous chargeons pas du coût entier de ces améliorations. Nous vous fournissons des graines de semence pour les terres défrichées et nous vous donnons un subside pour le défrichement des lots. Que pouvons-nous faire de plus? Faites-nous des suggestions et soyez convaincus que nous sommes tout disposés à vous aider encore et toujours, parce qu'en soutenant la cause que nous défendons, c'est non-seulement la mise en valeur de nos terres nouvelles que nous atteignons, mais nous assurons à notre province une expansion vitale, des débouchés nouveaux pour l'excédent de notre population.

Tout le discours du député de l'Abitibi, a été souligné de vigoureux applaudissements, de même que les compliments que lui adressa M. Hector Authier.

Le Consul de France, M. Naggiar, qui a accompagné l'Honorable M. Perreault, à travers toute la région, dans des termes délicats, a rappelé combien la France s'intéressait à nos luttes, à notre développement intellectuel et moral et combien il était content de venir témoigner publiquement des progrès accomplis par les colons, dans les directions toujours vigilantes de notre clergé.

Mgr Forbes, évêque de Joliette, a dit combien il était heureux de collaborer avec l'Honorable M. Perreault, dans cette œuvre d'expansion nationale de la colonisation, œuvre d'une utilité vitale tant pour notre langue et notre race que pour notre religion.

Mgr Forbes a profité de la bénédiction de l'Église d'Amos, pour visiter la région en détail et prendre contact avec le Clergé de l'Abitibi.

A Senneterre, M. l'abbé Lavergne, rédacteur à l'Action Catholique a déclaré que le gouvernement Taschereau s'était surpassé dans l'Abitibi et qu'à moins de prendre les aliments des colons des faire cuire et de les leur servir sur la table, le gouvernement provincial ne pouvait faire davantage.

Il félicita hautement l'Honorable M. Perreault, des succès obtenus et des subsides distribués à profusion aux colons de l'Abitibi.

Les journalistes qui accompagnaient

ALLONS AU CONGRES EUCHARISTIQUE! QUEBEC, 13 16 SEPTEMBRE 1923

LA PREVENTION DES FEUX DE FORÊTS

Il y a quelques années, on pouvait tenir les chemins de fer responsables des conflagrations qui dévastaient plusieurs provinces du Canada; mais il n'en est plus de même aujourd'hui.

Près de la moitié des voies du Pacifique Canadien sont situées dans des régions forestières, spécialement dans l'Ontario et la Colombie-Anglaise; cependant, depuis longtemps, elles ne sont la cause d'aucun feu.

Il faut attribuer aux précautions que l'on prend. Avant chaque voyage dans ces régions, les locomotives du Pacifique Canadien subissent un examen minutieux; les mécaniciens et les ingénieurs ont ordre de ne pas laisser tomber de cendres chaudes sur la voie; ils doivent, s'ils remarquent le moindre feu, en avertir immédiatement les garde-feu, qui prendront les mesures nécessaires.

De plus, le Pacifique Canadien maintient des équipes qui, après le passage des trains en forêt, parcourent la voie, la compagnie coopère ainsi avec les gouvernements fédéral et provinciaux, et avec les autres organisations pour la prévention des feux de forêts.

A différents endroits, il y a des appareils à incendie, comprenant deux wagons-réservoirs, chacun d'une capacité de 7,000 gallons d'eau, pourvus de pompes puissantes et d'environ 3,500 pieds de boyaux. De fait, ces appareils ne sont pas utilisés seulement à combattre les feux de forêts, mais aussi les incendies qui se déclarent dans les villages situés le long de la voie.

LOUISEVILLE

Les vacances sont à peu près terminées. Septembre ramènera la rentrée des classes. Une visite chez J. A. Vadeboncoeur, le magasin le mieux assorti de Louiseville, vous convaincra que vous trouvez là tout ce dont vous avez besoin, à cet effet, et cela, à des prix défiant la compétition.

CAP-DE-LA-MADELEINE

Mlle Florence Labelle est de retour d'une promenade à Victoriaville et Ste-Anne de la Pérade avec sa sœur Simone.

ST-MATHIEU

Le 17, en visite au presbytère, M. l'abbé A. Piette, curé de Joliette; le chanoine E. Lachapelle, les abbés Philippe Lamarche, Louis Beaudry, le Rév. Père A. DeGrandpré C. S. V., le Rév. Frère Champagne.

Le 20, M. et Mme Louis Dubé de St-Boniface chez M. Alvide Langlois. Le 16 M. et Mme Joseph Auger, M. et Mme Alfred Gélinas, M. et Mme Honoré Ripel, sont en pèlerinage au Cap de la Madeleine.

ASSURANCES DE TOUTE SORTE

Le contrat d'assurance est peut-être celui qui demande l'examen le plus minutieux; y donne-t-on suffisamment attention? On choisit sa compagnie pour faire plaisir à un ami, pour épargner de l'argent, pour toutes autres fins que celle de s'assurer d'une indemnité adéquate en cas d'incendie.

La maison Versailles-Vidicaire-Boulais (limitée), représentée à Trois-Rivières, par M. Maurice Gélinas étudie soigneusement non seulement le risque mais la solvabilité de la compagnie qui l'assure. Grâce à ses relations, elle peut faire souscrire aux conditions les plus avantageuses les risques les plus considérables. Dans votre intérêt, ne vous assurez pas avant de voir M. Gélinas.

ONTARIO ET QUEBEC

Des modifications ont récemment été autorisées par un arrêté en conseil concernant les règlements sous l'empire de la loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs, affectant la chasse du gibier à plume migrateur dans certaines provinces.

D'après cet arrêté une autre saison de prohibition de la chasse s'étendant à tout le Dominion a été instituée relativement au Canada huppé ou branchu et se prolongera jusqu'au 31 janvier 1924. Une saison de prohibition semblable a aussi été établie en ce qui concerne les Canards Eider (Moyac) excepté que l'on pourra faire la chasse à l'Eider dans le Yukon et les territoires du Nord-ouest durant la saison de chasse régulière prévue quant aux canards dans des localités.

Les saisons de chasse prévues par les Règlements sous l'autorité de la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs pour la saison 1923-1924 dans les provinces d'Ontario et de Québec sont comme suit: Canards, Oies, Bernaches et Râles. Dans la province de Québec, du 1er septembre au 14 décembre inclusivement.

Dans la province d'Ontario, du 1er septembre au 15 décembre inclusivement. Oiseaux de rivage ou échassiers, comprenant seulement les suivants: Bécasse, Bécassine de Wilson ou Jack-Snipe, Pluviers à ventre noir et Pluviers dorés et les Chevaliers à pieds jaunes, grand et petits.

Dans la province de Québec, du 1er septembre au 14 décembre inclusivement. Dans la province d'Ontario, du 1er septembre au 15 décembre inclusivement, excepté pour le Bécasse dont la saison de chasse sera du 15 septembre au 15 octobre inclusivement.

De violentes tempêtes ont ravagé l'Italie ces jours derniers, causant des dommages considérables par tout le pays. A Naples, plus de 180 maisons ont été inondées par un raz de marée, et la foudre a rompu les lignes de communications en plusieurs endroits.

LE MAIRE NORMAND DEMISSIONNE

(Suite de la page 1)

vous donne, par les présentes, à vous et au créancier, ma démission comme Maire de la cité des Trois-Rivières, le tout conformément à l'article 5308 de la charte municipale. Vous voudrez bien accepter, en même temps, ma démission comme représentant du Conseil à l'Administration de la Corporation de l'École Technique.

Veillez me croire, Messieurs les Echevins, Votre bien dévoué, Louis-Ph. Normand, M.D.

NOTE PERSONNELLE

M. L. Mathieu, opérateur mécanicien au "Bien Public", Mme Mathieu, M. et Mme Joseph Charlebois et M. E. Charlebois sont de retour d'une promenade en auto dans les Cantons de l'Est.

NAISSANCE

Monsieur et Madame Damien Levasseur de la rue Champlou, ont le plaisir d'annoncer la naissance d'une fille baptisée Pierrette, Thérèse, Marie-Marguerite, Marianne de l'enfant Mlle Léda Rivard; parrain M. Jos.-P. Levasseur oncle de l'enfant.

HALIFAX ET PORTLAND SONT MAINTENANT ÉGAUX

Le Chemin de fer national du Canada a décidé d'abolir le tarif différentiel qui existe entre Portland et Saint-Jean, N.-B. d'une part et Halifax d'autre part. Ce tarif s'appliquait aux importations et aux exportations canadiennes, anglaises et étrangères.

Il y a quelques années les Chemins de fer de l'Etat et le Grand-Tronc s'entendirent pour imposer au port d'Halifax un supplément d'un sou par cent livres sur le tarif en vigueur à Portland et à Saint-Jean. De grandes dépenses ayant été faites depuis pour améliorer le port d'Halifax et afin que ce port puisse être utilisé le plus possible, il a été résolu de le mettre sur un pied d'égalité avec ses concurrents, Portland et Saint-Jean, N.-B. en autant que le tarif pour le trafic européen est concerné.

Il est attendu toutefois que le trafic dit "le long de la côte" jusqu'à Halifax et de ce port jusqu'à Terre-Neuve ne sera pas affecté par ce changement de tarif qui sera en vigueur vers le 1er octobre prochain.

L'ASCENSION DU MONT MARY VAUX

Jasper Park, Alta.—Deux américains et deux américaines de Chicago qui sont arrivés à Jasper après six jours passés dans les Montagnes Rocheuses, déclarent avoir fait l'ascension du mont Mary Vaux réputé jusqu'ici inaccessible. Ces hardis alpinistes sont M. Douglas Sutherland, secrétaire de la Fédération civique de Chicago, M. Ben Herzberg, avocat, Mme Dr Emily Widdercombe et Mlle Mary Blakeslee.

Tous quatre se rendirent à Jasper Park au commencement de juillet via le Chemin de fer national du Canada et là, ils apprirent des guides que la montagne qu'ils projetaient d'escalader avait découragé tous les autres alpinistes. Sans se laisser rebuter par les touches de glace et les vents leur enthousiasme ils tentèrent l'aventure et après six heures et demie d'une pénible et dangereuse ascension ils atteignirent, dirent-ils, le sommet du mont Mary Vaux qui se dresse à 10,000 pieds au-dessus du niveau de la mer et domine une grande partie de la chaîne des Rocheuses.

PHOTOS! PHOTOS!

LORSQUE vous visiterez Grand'Mère ne manquez pas l'occasion de venir faire prendre votre photographie au Grand'Mère Studio. Trois photographes d'expérience à votre disposition. Envoyez vos films de kodaks à notre département d'amateurs, ils seront développés le même jour et expédiés le lendemain par la poste C. O. D. Ouvrage garanti et prix raisonnables. Heures de studio 8 a.m. à 6 p.m., le dimanche excepté de 1.30 p.m. à 5 p.m. (heure solaire). Martin F. Lawless, Artiste-Photographe, Grand'Mère, P. Q. 28-30-4-6-11-13-18-20

ALFRED LYMBURNER

Voiturier et Forgeron 31, rue Champlain, 31 (adressez-vous au Garage Lymburner) 99, rue St-Antoine. Voitures neuves et réparations. Réparations d'automobiles. Spécialité: Ressorts d'Automobiles.

UNE AUBAINE

Automobile "COLE", sept passagers, en très bonne condition de marche. Bonne affaire pour prompt acheteur. S'adresser à M. Damien Levasseur, 25, rue Champlou, téléphone 654.

ANNONCES EN LATIN

La mode des annonces en latin vait-elle être lancée, au moins en Autriche? Le fait est qu'il y a des journaux viennois en publient quotidiennement. En voici une, fidèlement traduite. "Maecenas qui cum curia vis liberatam summae arti redderet saltatrix adulescens quocrit. Rescripta sub.—Ingentum 2323.—Vindobona. I". Ce qui, traduit en langue plus claire, signifie à peu près: "Une jeune ballerine cherche un mécène qui la délivre des soucis de la vie et la rende à la liberté du grand art. Ecrire: Ingentum 2323.—Vienne. I". Evidemment, cette charmante disciple de Terpsichore ne désire rencontrer qu'un mécène parlant le latin, à moins que tous les mécènes des danses viennaises soient, par surcroît, de brillant linguistes.

CLASSE PRIVEE

Pour les tout petits et les enfants qui se préparent à la première communion. S'adresser à Mme Alfred Dupuis, 1er étage, 86, rue Royale. m. et j.

LE PIANO LINDSAY MODELE "A" \$395.00. A moins de voir ce bel instrument vous ne pouvez pas vous faire une idée exacte de sa valeur réelle. Venez le voir aujourd'hui; nous vous démontrerons sa supériorité. CHEZ LINDSAY 21, rue Des Forges, Les Trois-Rivières, P. Q. Pour l'accommodation de nos clients de Shawinigan et Grand'Mère nous avons installé une salle de démonstration chez M. E. Pinel, 91, 2ième rue, Shawinigan Falls. Téléphone 5273

MONUMENTS -:- FUNERAIRES. Nous avons l'atelier le mieux outillé du district ce qui nous permet d'exécuter toutes sortes de travaux en marbre et granit que nous importons. Nous prions les gens de la campagne qui ont besoin de monuments de s'adresser directement à nous; nous leur faisons épargner de cette façon de 15 à 20% car nous n'avons pas d'agents. MICHELIN & DESUREAULT CHEMIN DE L'EXPOSITION, LES TROIS-RIVIERES.

Le Ministre de la Colonisation, n'ont eu à enregistrer que le contentement des colons, la satisfaction du Clergé et les faits accomplis à la louange du Gouvernement Taschereau et de l'Honorable M. Perreault, en particulier. Ceux qui veulent visiter nos régions de colonisation ou se renseigner sur elles feront bien de réclamer "Le Guide du Colon" de M. Hormidas Magnan, au Département de la Colonisation, à Québec, ou à Montréal à Monsieur J. Ed. Robert, au No 82 de la rue St-Antoine. Cette brochure sera envoyée gratuitement. Armand de Val-Joli.

LAIT PASTEURISE. Notre lait et notre crème pasteurisés se recommandent à tous les foyers par leurs qualités de pureté et de nutrition. Notre distributeur passera chez-vous; vous n'avez qu'à nous avertir par téléphone. Crèmerie Canadienne 236 RUE DE LAVERENDRYE Téléphone 199w LES TROIS-RIVIERES

est le phare qui guide l'acheteur averti. Eteignez cette lumière et le magasin le plus achalandé sera bientôt fermé.

Tirage assermenté selon les règlements de l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATIONS Chiffres fournis sur demande.

LE BIEN PUBLIC, LE MARDI, 23 AOUT 1923

PAGE TROIS

Une Entreprise à Continuer

Il semble maintenant certain, d'après les paroles prononcées par des personnages officiels au banquet de mercredi, que notre Exposition régionale sera continuée. Nous nous en réjouissons sincèrement, car nous avions souhaité cette continuation pour les raisons exposées dans un précédent article. En somme, malgré une température plutôt défavorable, cette semaine d'Exposition est loin d'avoir été le désastre financier que beaucoup redoutaient cette année. On nous dit que, bien au contraire, les entrées ont été plus considérables que l'an dernier, et que de ce seul fait les recettes ont été accrues de près de \$700, de plus. En sorte que durant les seuls jours de mercredi, jeudi et vendredi, le nombre des entrées a suffi pour compenser les pertes de lundi et mardi.

Et de cela il faut conclure que, avec la même organisation et la même publicité, une Exposition tenue par une semaine complète de beaux temps ne serait pas loin d'être un succès financier, en plus du succès très réel de démonstration agricole et industrielle qu'elle a été cette année. Le Maire Normand a été très catégorique au sujet du maintien de l'Exposition. "L'Exposition nous a aidés à grandir, dit-il. Sans doute elle est un fardeau pour la ville, mais il faut absolument qu'elle vive. La ville fera tout ce qu'elle pourra pour assurer son succès." Avec l'octroi accru de la part des deux gouvernements, le Maire Normand dit que l'avenir de notre Exposition devrait être assuré.

C'était en effet une bonne nouvelle à annoncer mercredi dernier que cette augmentation des subsides fédéral et provincial. Notre Exposition des Trois-Rivières est désormais classée dans la catégorie "A", on la considère d'une importance égale aux Expositions de Québec et de Sherbrooke, et l'octroi en sa faveur est désormais du même chiffre que celui attribué à ces deux villes. Le Ministère de l'Agriculture de Québec accorde donc cette année à l'Exposition des Trois-Rivières un octroi de \$10,000, et le ministre de l'Agriculture d'Ottawa un octroi de \$5,000. Avec ce chiffre de \$15,000, comme point de départ, il devrait être possible à l'organisation de boucler son budget, sinon de réaliser un léger bénéfice.

Au début de cette Exposition agricole de la Vallée du Saint-Maurice, c'est-à-dire, il y a vingt-cinq ans, il semble que l'entreprise ait été laissée à ses seules ressources, sauf une légère subvention de la part des citoyens de cette ville. Il est donc assez surprenant que cette Exposition ait pu subsister avec une absence de secours extérieur à peu près totale. Ce n'est qu'en 1916 que nous voyons le gouvernement de Québec aider l'Exposition trifluvienne d'un octroi de \$6,000, et le gouvernement d'Ottawa d'un peu moins de trois mille piastres. Ceci était manifestement insuffisant, et nous ne sommes pas trop étonné qu'il y ait eu déficit d'année en année. En 1920, Québec a porté l'octroi à \$8,000, puis à \$10,000, à 1923. Jusqu'à cette année Ottawa n'avait pas augmenté sa contribution. Il vient de la faire enfin, et nous saluons son bon sens de \$5,000 avec une vive satisfaction.

Les compliments adressés à notre Exposition et à toute notre région agricole de la part du ministre de l'Agriculture à Ottawa sont de nature à nous réjouir. L'éloge que fait spécialement M. Motherwell de l'initiative de nos agriculteurs de Québec est à retenir. "Aucune province, dit-il, n'a fait autant pour le progrès dans le développement scientifique de l'agriculture que la province de Québec." Voilà au moins une attestation officielle qui va boucher un coin à nos illustres détracteurs qui ne se lassent pas de nous traiter d'arriérés. Pour le développement scientifique de l'agriculture, la province de Québec bat la marche! Le ministre ajoute que cette première visite aux Trois-Rivières lui donne l'impression, par toutes les choses intéressantes qu'il vient de voir, qu'il se trouve en présence des représentants d'une des plus belles régions agraires du Canada.

M. Motherwell donne ensuite de précieux conseils et prône spécialement l'amélioration du bétail par la sélection des meilleures races. On ne peut plus s'accorder le confort moderne que l'on juge aujourd'hui indispensable sans doubler la capacité de production de la terre et du troupeau. Comme le dit le ministre: il est impossible de garder un automobile avec le revenu de vaches laitières qui donnent le même rendement qu'il y a vingt ans. Il faut donc se pourvoir d'animaux de races, parce que les animaux de races sélectionnées sont les plus profitables et partant, les plus économiques. Le ministre cite son expérience personnelle et déclare que pour lui, la vache canadienne comme le cheval canadien de race sont les meilleurs et les plus avantageux qui puissent se trouver sur une ferme parce qu'ils sont plus que d'autres acclimatés aux rigueurs de notre climat.

Et M. Motherwell ajoute: "La vache canadienne comme le cheval canadien descendant d'une lignée qui a 300 ans d'existence; ce sont eux qui ont résisté le mieux que toute autre espèce aux intempéries de notre climat. Ces animaux ont su maintenir leur identité le long de notre beau fleuve St-Laurent pendant des siècles et ils sont à l'heure actuelle plus vigoureux que jamais. Pour ce qui est des autres races de bétail de valeur supérieure, le ministre énumère les avantages de quelques-unes et félicite le gouvernement provincial de l'encouragement qu'il donne aux cultivateurs qui veulent améliorer leurs troupeaux par des bêtes de choix. La vente à l'enchère des moutons de race pure d'Écosse à laquelle il a assisté le matin, l'a vivement intéressé, et il déclare que le ministre de l'Agriculture provincial a pris là une initiative dont il convient de le féliciter.

De son côté M. Caron, le ministre d'Agriculture provincial, dit que notre Exposition a suivi les progrès de notre ville. Nous ne pouvons espérer y attirer les foules qui vont à celle de Toronto; notre région n'est pas encore assez peuplée pour cela. Il nous faut donc nous conformer aux exigences du milieu où nous sommes. Mais pour avoir rempli le rôle qui nous a été assigné, et l'avoir rempli suivant nos moyens, le ministre déclare que notre Exposition a rendu de grands services. M. Caron ajoute qu'une entreprise de ce genre relève plutôt des pouvoirs publics que d'une organisation de particuliers. Il dit: "L'Exposition des Trois-Rivières ne continuera à progresser que si elle demeure entre les mains des pouvoirs publics dont elle recevra beaucoup plus d'attention dévouée et d'encouragement que de la part de n'importe quelle autre organisation." C'est à n'en pas douter de l'étatisme que prêche M. Caron, mais pour une fois, nous sommes assez disposés à croire qu'il a raison.

Le maire Normand et tous les orateurs s'étaient réjouis de voir, à côté des produits agricoles plus abondants que jamais, les produits de l'industrie locale présentés aussi de superbe façon. Le fait est que nos industriels et nos marchands avaient rempli notre Palais de l'Industrie des produits les plus divers disposés d'une manière très attrayante. Toutefois M. Caron déplore avec raison l'absence complète des fabricants d'instruments aratoires. Une Exposition du genre de la nôtre doit avoir son importance au point de vue de l'éducation des méthodes modernes d'agriculture. Cette éducation de l'agriculteur n'est pas complète dans une Exposition si, à côté des produits de la ferme, il ne se trouve pas tout près les machines perfectionnées qui sont devenues pour le cultivateur moderne d'une nécessité indispensable.

M. Caron est sévère pour les manufacturiers de machines aratoires qui n'exposent pas aux Trois-Rivières: "Ces manufacturiers, dit-il, sont protégés par un tarif élevé pour la vente de leurs instruments aratoires au Canada et il me semble qu'ils devraient au moins reconnaître les sacrifices qu'une classe importante de la population a faits pour leur permettre de vivre et de s'enrichir, en encourageant les principales expositions du pays, particulièrement celle de la Vallée du Saint-Maurice qui dessert une forte population agricole." Le ministre espère que son appel sera entendu et que l'an prochain notre Exposition des Trois-Rivières montrera aux agriculteurs les instruments aratoires les plus modernes. Car: "une exposition c'est de l'éducation et rien n'instruit autant un cultivateur que l'observation de plusieurs belles machines agricoles modernes."

Le ministre de l'Agriculture dit ensuite un mot des conditions difficiles par où passe le cultivateur actuellement. Cela tient à ce qu'il y a manque d'équilibre dans notre situation économique. Le cultivateur est forcé de payer à des prix très élevés le produit manufacturé, alors qu'il est contraint de livrer ses produits à des prix qui ne le rémunèrent pas. M. Caron voit le salut dans la coopération agricole de vente et la suppression des intermédiaires inutiles.

Nous avons cru devoir grouper ici les observations les plus intéressantes

LA TERRE DES HOMMES LIBRES

Intéressant article de Mme Katharine Fullerton Gorould sur la mentalité américaine.

UNE VISITE AU CANADA

Le brillant et peut-être paradoxal article qu'on va lire est de la plume de Katharine Fullerton Gorould, qui a su se faire un nom dans la littérature américaine comme une styliste de distinction, un remarquable conteuse et une observatrice singulièrement pénétrante des mœurs américaines. Gradué de Radcliffe à Harvard, Miss Katharine Fullerton fut professeur à Bryn Mawr, où elle rencontra M. Gordon Hall Gorould, professeur à l'Université de Princeton, qu'elle épousa.

Elle se fit remarquer par une histoire intitulée "Vain Oblations" suivie bientôt de toute une série de nouvelles qui furent remarquées, par le regretté Henry James et qui la placèrent parmi les meilleurs écrivains, comme Mrs. Wharton, par exemple, défendant les plus nobles traditions de moralité américaine et les idées intellectuelles du pays.

Cependant Mrs Gorould serait, sans doute la première à remarquer que l'impression laissée sur son âme d'enfant, à Paris alors qu'elle était pensionnaire au Couvent de l'Assomption, est une marque indélébile de sa culture.

Montréal est l'une des villes délicieuses où j'ai souhaité de revenir, bien des années après. Ni Québec, ni Ottawa, n'ont l'attrait de Montréal, pourtant à Québec et à Ottawa comme à Montréal on se sent une personne libre qui devra bientôt reprendre son esclavage. Ce n'était pas le regret de voir finir trop tôt un congé qui me tourmentait. Ce qui me frappait, c'était l'attachement de cet homme aussi vive et irritable que celui que je trouvais une enseigne électrique qui jallait sur vous, le soir, à Broadway, — la sensation que dans l'Empire britannique l'on est libre et qu'aux États-Unis on ne l'est pas. Il me semblait qu'après de nombreux vains essais un doigt s'était posé sur l'organe malade, que le diagnostic était apparu soudain, et qu'après des années nous malade connaissant enfin son mal.

Le mal de notre patient, c'est qu'il avait le sentiment d'avoir perdu sa liberté et par là même sa dignité. Au Canada l'on se promène dans un monde d'être qui sont — comparaison faite — libres. Ils ont gardé la réalité de ce dont les États-Unis n'ont retenu que le mot creux. Il semble à beaucoup d'entre nous que depuis l'adolescence quelque chose lui a manqué. Nous prenions l'attachement de ce sentiment, mais ce que nous avons souhaité, c'est l'idéal politique qu'on nous a appris à aimer et à défendre, s'il n'est fallu, jusqu'à la mort, idéal qui a disparu. Notre patriotisme ardent a dû se nourrir de l'histoire seule; nous avons été réduits à feindre de croire que l'Amérique était encore ce que l'Amérique avait commencé par être. En fin de compte, notre esprit et notre cœur ont été atteints, leur pain, quoique confus, apparaît sans remède.

Je suis convaincu que le citoyen d'une nation moderne n'est plus patriote que le bon Américain. Précisément à cause de la proximité de nos origines, nous les comprenons mieux et nous les aimons. Nous ne nous laissons pas de rappeler ce dont certains peuples ne parlent plus ou même se moquent. Et je ne fais pas allusion aux exagérations du citoyen borné ou du politicien intéressé, avec leurs phrases à effet: "l'Amérique est le pays même de Dieu" et autres balivernes. La plupart des Américains d'âge mûr ont grandi avec le sentiment, au plus profond de leur cœur, de la noblesse des institutions américaines; ils ont senti la beauté en même temps que la légitimité de la Guerre de l'Indépendance; ils ont cru qu'en ces jours fameux notre sol avait produit des héros, qui préparèrent notre destinée glorieuse. Peut-être nous sommes moins de nos origines que les hommes politiques, mais nous en sentons aussi bien qu'eux toute la noblesse. L'Europe ne pouvait nous ravir cette idée, même si l'Europe encore jeune, nous nous y attachions avec passion. Nous étions patriotes jusqu'au plus profond de nous-mêmes. Nous pouvions trouver à redire à certaines particularités américaines, mais, des principales caractéristiques américaines nous étions fiers. Plus d'un Américain cultivé ne sera sans doute pas d'accord avec moi, et cependant je ne puis mieux exprimer mon propre sentiment sur mon pays qu'en disant que George Washington demeure pour moi, même aujourd'hui, la figure de l'histoire la plus grande et la plus chère. L'idée de la prééminence de Washington est à présent discréditée, me semblerait, même aux yeux d'Américains de vieille roche; vous entendez, de nos jours, beaucoup moins parler de Washington que de Lincoln. Je n'ai pas l'intention de m'ériger en juge des mérites de ces deux grands hommes; je voudrais seulement faire remarquer que l'américanisme, le patriotisme dans lequel j'ai été élevée, trouvait la pierre de touche de sa pureté dans le premier président que dans le second de ces hommes d'État. Washington réalisait dans sa propre personne les idéals, la sagesse, la physiologie, la conduite proprement américains. George Washington est rarement cité aujourd'hui si ce n'est quand il s'agit de "des alliances gênantes." Cela est sans doute naturel, puisqu'il ne pouvait évidemment tracer un plan de politique pour les États-Unis de l'avenir, après les transformations qu'ils ont subies. Peu d'hommes

politiques reviennent à Washington pour appuyer ou sanctionner leurs principes, et son nom a incontestablement perdu quelque chose de la magie qu'il possédait encore il y a une trentaine d'années. Tout bâton est de bon aloi quand il s'agit de frapper sur la Ligue des Nations, c'est pourquoi les "alliances gênantes" sont encore citées. Il n'en reste pas moins vrai que George Washington a cessé d'être, pour la plupart, l'incarnation de l'esprit de l'Amérique.

Pour quelques-uns d'entre nous, l'esprit de Washington ne représentait autre chose que les grandes lignes de ce qui devait être l'esprit américain, c'est ainsi du moins que nous avons appris à le comprendre. Aussi loin que remonte notre connaissance, nous nous sentions le genre d'Américains que Washington eût voulu que nous fussions. Quand nous découvrimus qu'un nouvel aspect d'américanisme était nécessaire nous fûmes longtemps à chercher. Et cette recherche blessait par-dessus tout nos sentiments. Quoique ce soit un patriote et bon Américain depuis son enfance, en toute sincérité et sagesse l'un de nos auteurs s'aperçoit que la signification populaire de ces mots a tellement changé qu'elle ne s'applique plus à lui. Il en est ainsi pourtant. Nous avions appris à considérer que le fondement des institutions américaines était la liberté, c'est-à-dire l'indépendance de l'individu dans les limites fixées par la loi. L'Amérique n'est plus vraiment un pays libre, au vieux sens du mot, et la liberté, de plus en plus, n'est guère qu'un simple titre de rétrograde. Aujourd'hui encore je refuserais de me classer dans les non-patriotes et pourtant un fait subsiste, c'est qu'on ne s'entend plus sur le sens du mot patriotisme. Le patriotisme, en effet, est plus qu'un attachement de sentiment au drapeau de nos pères, au temps du danger; c'est plus qu'une fidélité aveugle au sol natal. C'est l'approbation, c'est l'attachement de pur sentiment. Nous ne sommes pas à discuter de quelle façon, mais si l'objet auquel vous étiez fidèle change, vous ne pouvez plus, sans changer vous aussi, lui être fidèle. Vous pouvez prendre le parti de vos parents, encore qu'ils violent les dix commandements; de même vous pouvez combattre pour votre pays bien que vous sachiez qu'il n'a pas le droit pour lui. Mais voilà précisément un attachement de pur sentiment. Nous ne sommes pas à discuter de quelle façon, mais si vous vous comportez dans une crise soudaine, mais de ce que vous éprouveriez en vous-même avec le temps. Il n'est pas d'homme attaché à la liberté comme à son Évangile politique, qui puisse aimer un pays dont la liberté s'en va avec rapidité, à moins qu'il ne l'aime de cet amour irraisonné, intime, instinctif, et profondément égoïste, qui nous fait préférer nos propres origines à celles des autres peuples.

Le fait d'avoir vécu sans sortir du pays, durant les années si importantes de la guerre, devait nous amener à penser, en vérité, que le monde changeait et que des rôles nouveaux s'offraient à toutes les nations. Il est possible que l'on ne se réjouisse pas du changement qui s'est opéré en Amérique, mais on l'explique en pensant à la terre d'Élection sous la domination de la Grande-Bretagne, que le vieil esprit américain demande aux descendants de Georges III de délier les chaînes où le retiennent prisonnier les successeurs de George Washington! Telle est pourtant la leçon que nous donnent les faits. Je ne me pique pas de politique et ne suis point aveuglé par elle. Vous admettez bien cependant que tout le monde saisit la différence qui existe entre respirer librement et ne pas respirer librement comme le poisson sait s'il est ou s'il n'est pas dans l'eau. Au Canada, je respire à nouveau librement. Tous les vieux mots auxquels j'étais passionnément attachée prenaient à nouveau une signification. Les sentiments et la réalité se trouvaient d'accord dans le langage. Au Canada, je pouvais vivre dans la simplicité et la vérité.

Ma première impression fut que je me trouvais dans un pays de franc parler. Je ne saurais dire par quelle voie subtile ce sentiment vint jusqu'à moi; je ne puis vous dire l'instant précis auquel j'en pris conscience. Pourtant, comme vous refuseriez de me croire si je ne fournissais des faits, laissez-moi vous en citer un. Le Canada, comme vous le savez, est très préoccupé en ce moment, de sa politique d'immigration. Il en est de même aux États-Unis. Durant mon séjour, les ministres du Dominion, membres du cabinet du Dominion, voyageaient à travers le pays et prononçaient des discours. L'un d'eux (j'ai oublié de quel portefeuille il était titulaire) venait de déclarer au public que, si pressant que fût pour le pays le besoin d'émigrants, il ne fallait en admettre aucun qui ne fût "britannique, blanc et chrétien." Telles furent ses paroles. Je ne vous demande pas d'imaginer le scandale que provoquaient Mr. Hughes ou Mr. Hoover à parler ainsi au public, parce que Mr. Hughes ou Mr. Hoover ne s'y risqueraient évidemment pas. Je sais bien

(A suivre sur la Page 5)

ressants faites au sujet de notre dernière Exposition par les représentants officiels de l'autorité. De toutes ces expressions d'opinions, il ressort que la vaste entreprise dont nous venons de célébrer le vingt-cinquième anniversaire, ne doit pas être abandonnée, mais au contraire, continuée pour le plus grand avantage de notre ville comme de la classe agricole et industrielle de la riche région trifluvienne.

Joseph Barnard.

L'AUDITION COLORÉE

Quelques curieux aperçus

Sur les correspondances qui peuvent exister entre le sens de la vision et celui de l'audition, M. le docteur Benoit publie dans le "Mercure de France" un article dont nous reproduisons ci-dessous quelques curieux aperçus. "L'audition colorée consiste en une sensation colorée des signes phonétiques, lettres ou mots. Nombreux sont les sujets qui, en entendant prononcer une voyelle, voient immédiatement une couleur déterminée, mais chacun "voit" différemment. Nous résumons les observations de Lauret et Duchaussoy, celles de Varigny et quelques cas personnels: "A est vu rouge, jaune, noir ou bleu; "E est vu blanc, crème, rouge ou bleu; "I est vu noir, rouge, bleu céleste ou rose; "O est vu jaune, noir, rouge, ou blanc; "U est vu gris ardoise, jaune, brun, noir ou vert kaki.

Parfois certaines consonnes produisant invinciblement la sensation chromatique. R est vu vert (quand il sonne) V est blanchâtre, X est bleu, Y également. "Dans l'étude de l'audition colorée, il ne faut faire état que des sujets l'ayant remarquée dès l'enfance et spontanément, car l'autosuggestion intervient trop souvent chez les adultes cultivés qui s'occupent de cette question.

"Le personnage de ma famille, esprit fort distingué, voyait en couleur dès son jeune âge, non seulement les voyelles, mais aussi les noms propres et même les différents jours de la semaine qu'il comparait à une tablette de chocolat polychrome, le mercredi (jour de la leçon de piano) ayant une teinte neutre couleur de boue. "Le phénomène de l'audition colorée est trop répandue (environ une personne sur douze l'éprouve) pour qu'on ne rencontre pas le soir, dans la littérature des allusions à son sujet. "Tout le monde connaît le sonnet de Rimbaud:

A noir, E blanc, I rouge, U vert, O bleu me les prairies, Je dirai quelque jour vos naissances latentes. "Un des plus prestigieux transpositeurs fut Baudelaire, qui insiste sur ces correspondances:

Les parfums, les couleurs et les sons se répondent. Il est des parfums frais comme des chairs d'enfants, Doux comme les hautbois, verts comme les prairies. "Ce fut une mode, une fureur. Des Essaintes, s'il ignore les fantaisies polychromes, se joue des symphonies de parfums. Il organise sous sa voûte palatine des quatuors d'instruments à cordes "avec le violon représentant la vieille eau-de-vie fumeuse et fine, aigue et frêle, et l'alto simulé par le plus robuste, plus rondant, plus sourd; avec le violoncelle, déchantant et prolongé, mélancolique et caressant comme un violoncelle; avec la contrebasse corsée, solide et noire comme un vieux bûcher."

Gyp fait dire à la petite Miquette: "En nous promenant, nous deux grand-père, des fois, y m'a raconté qu'il les mots sont comme si c'étaient des couleurs. O y a des mots rouges, ou verts, ou noirs... ben, Emile et Léon, c'est des noms beiges." "Et Tailhade bouffonna: Si tu veux, prenons un fiacre Vert comme un chant de hautbois. "Cette notation plaisante est d'ailleurs tout à fait exacte, et la sensation chromatique qu'évoquent chez certains sujets le timbre de la voix humaine ou le son des instruments de musique est une variante de l'audition colorée. Ainsi Lysana a relevé dans ses observations les correspondances suivantes: la voix de basse provoque une sensation de noir, le baryton de brun, le ténor de marron, le soprano de brun clair allant jusqu'au rouge vif. Pour la voix parlée, les notes basses donnent une impression de jaune, la voix de jeunes filles celle de bleu azuré, la voix des femmes l'impression de violet virant à l'indigo lorsqu'elles ont des allures masculines.

Les aveugles de M. de Woolhouse se représentaient le rouge comme un son de trompette. Un sujet de Bareggi voyait de même la trompette en rouge, les clarinettes et la flûte lui donnaient la sensation de jaune, le violon de bleu, le violoncelle et la basse de violet.

On a annoncé que Mme Stinnes, la femme du magnat d'outre-Rhin, venait d'achever une pièce de théâtre, dans laquelle l'oppression bourgeoise et capitaliste était imputablement fustigée.

Nous ne saurions dire si l'information est exacte ou s'il s'agit d'un amusant "canard." En tout cas, pour qui connaît Mme Hugo Stinnes, la nouvelle n'a rien d'invoilàble. Ce ne serait pas la première fois, en effet, que cette autrice aurait cultivé l'humour. Pendant la guerre, à Hambourg, elle composa et fit distribuer dans les écoles une chanson dont le premier couplet mérite d'être cité: "Quand tous les braves fils de la grande Allemagne se battront pour écraser la pourriture adverse — nul parmi ceux qui ne sont pas soldats — n'a le droit de faire comme les hideux corbeaux — et de s'enrichir de tous les corps saintement tombés — pour la défense et l'éclat de notre idéal germanique."

Pendant que Mme Stinnes écrivait ces vers... mais j'uster, M. Stinnes s'enrichissait, plus joyeuse l'expression de son épouse, "de tous les corps saintement bombés." Et c'était, en somme, une bonne blague que Mme Stinnes faisait à son "hideux corbeau" de mari!

BENEDICTION DE CHAPELLE

Dimanche à 3 heures eut lieu la bénédiction de la chapelle neuve et de l'annexe du Couvent de Marie Réparatrice. Mgr Massicotte procéda à la cérémonie qui commença dans l'ancienne chapelle pour se terminer dans la nouvelle. Après les prières d'usage et le chant par la Chorale de la cathédrale, Mgr donna une courte instruction. Il rappela aux fidèles le devoir de prier pour tout le monde et surtout pour les pêcheurs, qui eux ne prient pas. Les religieux de cette maison ont, dit-il, répandu beaucoup de bienfaits au sein de notre population; leur œuvre de bibliothèque et d'enseignement est précieuse.

Le salut du St-Sacrement clôtura cette fête. L'annexe du couvent comprend une salle de réception et la buanderie au sous-sol, la bibliothèque, la chapelle au premier et un étage supérieur. C'est une construction solide en béton et en pierre exécutée sous la direction de M. Denis Dussault. La chapelle est maintenant ouverte au culte et le public est invité à prier dans ce lieu de dévotion d'une réelle beauté.

Laurent.

LE CATHOLICISME DE LAMARTINE

Encore un curieux document que présente ainsi l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.

L'orthodoxie de la religion de Lamartine a été un peu contestée. Sans faire du poète un athée on a prétendu qu'il voyait la religion d'un peu haut. Cette impression fut ressentie par un ami de Lamartine, Martin d'Oisy, à la suite d'un discours prononcé devant l'Académie française; il s'en plaignit à Mme de Lamartine. Celle-ci vit le danger pour la situation politique de son illustre époux. Elle répondit, plutôt faiblement. Nous avons retrouvé cette réponse dans les fonds de M. Noël Charavay et nous la publions ci-après.

En lisant attentivement, on y verra que M. Martin d'Oisy n'avait peut-être pas tort de s'alarmer. Mais M. et Mme de Lamartine avaient de solides répugnances; les curés des environs de Millé et de Monceaux disaient la messe chaque dimanche dans la chapelle particulière des châtellains. Était-ce M. Martin d'Oisy d'être plus exigeant qu'eux?

"Madame Lechevalier est en route, Monsieur, elle sera à Paris dans trois ou quatre jours et arrangerà tout le compte d'hiver. Elle paiera également le compte du mois après l'avoir vérifié. Je vous remercie de vos bons soins et je vous prie de les continuer, ainsi que Mme Martin d'Oisy. Il ne faut pas qu'elle se décourage, quand même elle croirait voir que sa surveillance déplaît aux dames religieuses. Tout à besoin de surveillance dans ce monde; les meilleures intentions ont besoin d'être stimulées. Je suis bien aise que ces temps de vacances soient passés; les dames de l'église vont rentrer peu à peu et les affaires en marcheront vite.

"Je suis étonnée autant que peinée du refus du conseil, mais, enfin, si le ne veut pas nous aider, il ne nous entravera pas. Et puis, à la garde de Dieu; c'est son œuvre plus que la nôtre; il fera pour le mieux assurément. Mais ce qui me fait plus de peine que cet échec, c'est le jugement que vous portez sur le compte de M. de L. Personne au monde n'est moins panthéiste que M. de L. La charité évangélique dans toute son expansion, dans sa plus large acception l'amour de Dieu et des hommes est sa religion absolue, toutes ses pensées s'y rapportent et ses paroles aussi, si on les prend comme il les entend, simplement, sans y chercher un sens torturé qu'on peut à la rigueur faire sortir de toutes les paroles humaines si on les retourne et si l'analyse dans un autre esprit que celui dans lequel elles ont été dites.

"Pardonnez-moi de vous dire ceci. Je ne voudrais pas que M. de L. puisse savoir que je me suis mêlée de ce qui ne me regarde pas, mais je trouve que, dans ce moment surtout, il faut que les amis de M. de L. soient en garde envers les fausses interprétations que tant de gens sont intéressés à faire de tout ce qu'il dit. Ce qu'écrira M. de L. dira M. de L. On voudrait décréditer sa politique en suspectant sa religion et vice versa. C'est à ses amis, dis-je, à rectifier ces erreurs et surtout à ne pas les partager et c'est à ce titre que je prends la liberté de vous dire la peine que m'a fait votre lettre. C'est vous dire en même temps les sentiments distingués que je vous porte.

M. E. de L. "Je vous assure que bien loin d'en vouloir aux prêtres, M. de L. est au mieux avec tous les curés et nous en avons, qui disent la messe tous les dimanches dans notre chapelle particulière et qui seraient très étonnés qu'on pût porter un tel jugement du discours de M. de L. qu'ils ont entendu à l'Académie et qu'ils ont fort applaudi, je vous assure. Mon Dieu, comment est-il possible que vous ayez vu tant d'arrière-pensées là où l'auteur n'en soupçonnait pas."

LES DIVORCES INQUIETANTS

Washington, 28. — Les statistiques complètes sur le divorce pour 1922 qui viennent d'être compilées par le bureau du recensement des États-Unis ont attiré l'attention du public américain qui n'a jamais eu à faire un problème social. Les rapports de huit États, six dans l'est et deux dans l'ouest central, démontrent que, en dépit de l'augmentation normale de la population, il y a eu 10,570 mariages de moins et 3,060 séparations légales de plus en 1922 qu'en 1916. Ces rapports accusent une condition qui est extrêmement dangereuse.

Les conditions démontrent par ces statistiques, qui seront probablement complètes lorsque le congrès s'assemblera, commandant une législation fédérale sur le mariage et le divorce.

ACTUALITÉS

D'après le ministre de l'Agriculture de France la récolte de blé sera assez grande dans ce pays, cette année pour dispenser la France d'exporter du blé de l'étranger.

Le Japon vient de perdre un de ses grands hommes d'État, le baron Kats, premier ministre. Le défunt était âgé de 64 ans et il est décédé après une longue maladie. Le baron Kats était amiral dans la flotte japonaise et a été un des facteurs de la défaite russe à Tuschima. Le Japon voit disparaître en M. Kats un des grands artisans de sa grandeur.

L'Espagne éprouve de grandes difficultés à réprimer la révolte des tribus marocaines. un régiment espagnol destiné à Melilla, Maroc, s'est mutiné et a refusé de partir. L'armée espagnole, comme l'armée française avant la guerre, est travaillée par les éléments révolutionnaires et défaits.

La semaine dernière un groupe de cinquante pèlerins des îles Madère ont été reçus en audience par le pape Pie XI. Sa Sainteté a béni les pèlerins et a loué hautement leur piété et leur esprit de foi.

La plupart des journaux anglais, français et allemands demandent de ne plus envoyer de notes diplomatiques. On considère que la note de M. Poincaré à M. Baldwin au sujet des réparations est la dernière de ce genre. A l'avenir, l'on veut que les conversations diplomatiques se fassent directement entre les différents chefs d'État.

On parle de la fusion probable de l'École d'agriculture d'Okla, de l'École vétérinaire de Montréal et de l'École laitière de St-Hyacinthe. Ce projet est à l'étude depuis quelques temps, et l'on en espère de grands avantages. Tout en gardant chacun son entité propre, ces écoles continueront de relever de l'Université de Montréal.

La succession de Sir Charles Fitzpatrick est de plus en plus discutée. D'après les rumeurs d'Ottawa, l'hon. L.-P. Brodeur, juge à la Cour Suprême, a grande chance de se voir attribuer ce poste honorifique.

On estime à plusieurs milliers les ouvriers qui feront manifester à l'oratoire St-Joseph le jour de la fête du travail.

Durant les douze mois terminés en juillet, les États-Unis auraient été notre meilleur client. Ils ont acheté de nous pour \$402,156,905 de marchandises. Le Royaume Uni vient ensuite avec un achat au montant de \$386,061,672.

Les Indiens de la réserve de Maniwaki réclament une indépendance complète. Ils sont à préparer une demande officielle de ne plus faire partie de l'empire britannique; il n'est pas probable que l'Angleterre se rende à ces objurgations.

On annonce de source officielle que S. Em. le cardinal Bégin, prépare une lettre pastorale à l'effet de défendre la fabrication illicite du whiskey. Cette mauvaise boisson que les québécois appellent "la bagosse" se fabrique sur une haute échelle et a causé la mort d'un grand nombre de personnes.

Georges Barbot, aviateur français a fait, il y a quelques jours 132 milles dans un avion sans moteur. Il a demeuré six heures et cinq minutes dans les airs. C'est un record pour ce genre de machine.

Les ouvriers anglais chôment de ce temps-ci. Le manque d'emploi a augmenté au cours des quelques semaines passées. La semaine dernière il y avait 20,000 chômeurs de plus. Le total est maintenant de 1-212,000 sans travail. C'est une situation très dangereuse.

M. James Oliver Curwood, un auteur américain bien connu, déclarait à un journaliste, la semaine dernière: "Je suis strictement opposé à laisser entrer au Canada une horde de sales criminels étrangers; comme en est rempli le centre-ouest des États-Unis. La raison principale pour laquelle j'aime le Canada, a ajouté M. Curwood, c'est que jusqu'à présent il a été composé de gens honnêtes, énergiques et bien pensants.

La ville de Québec à son tour, demande au gouvernement de faire observer strictement la loi au sujet de l'observance du dimanche. Le Conseil de Ville de Québec considère que le travail le dimanche est devenu un scandale.

Sir Lionel Phillips, dans une lettre au "Times", de Londres, jette un cri d'alarme. D'après lui, l'empire britannique serait à la veille d'être démembre; et la conférence impériale dit-il, arrive dans un mauvais temps. D'après lui, évidemment le monde cessera d'être heureux, le jour où l'Angleterre cessera de posséder un cinquième du globe.

ALLONS AU CONGRES EUCHARISTIQUE QUEBEC 13 16 SEPTEMBRE

Durant la dernière session du congrès, un amendement constitutionnel, portant un gouvernement fédéral autorité de légiférer sur le sujet a été considéré par le comité judiciaire du sénat et un bill fédéral a été introduit en vue d'une base de discussion.

DIXIÈME ANNÉE ESTO VIR NUMÉRO 26

VOIX DE LA JEUNESSE

Publiée par la "Commission de Publicité" du Comité Régional Trifluvien de l'A. C. J. C. -- Bureau de direction: 21, rue Royale.

RETRAITE FERMÉE

Samedi prochain s'ouvrira, au Cap de la Madeleine, une retraite fermée pour jeunes gens...

L'importance des retraites fermées n'est plus à démontrer. Leur utilité s'impose de plus en plus...

On constate avec raison, mais non sans inquiétude, que la foi fléchit, ici et là, chez certains catholiques...

Pourquoi ce catholicisme "à l'eau", comme l'appellait le P. Lecompte S. J. ? Parce que l'on ne réfléchit pas...

La désolation est sur la terre parce qu'il n'est personne qui réfléchisse en son cœur. Or la retraite fermée force l'homme à réfléchir...

Ce n'est pas à vous, certes, chers jeunes gens de l'A. C. J. C., qu'il faille démontrer l'importance et les conséquences heureuses d'une retraite fermée...

Pendant trois jours, Dieu se mettra plus près de vous; il vous parlera, il vous écoutera...

H. Vallée, Ptre. Aumônier du C. R. T.

CHRONIQUE

"NOTRE VOIX"

Il arrive que notre "Voix de la Jeunesse" ne paraît pas régulièrement toutes les semaines...

Et si vous ne trouvez pas chez tel ou tel membre les caractéristiques de cette amitié...

Le membre de l'A. C. J. C. qui n'a pas fait sa retraite fermée qui n'est pas en mesure d'entendre la messe avec une piété intelligente...

Un cercle de l'A. C. J. C. qui n'est pas toujours prêt à rendre service au curé de sa paroisse...

AD MULTOS ANNOS

Comme le veulent les statuts du cercle, les élections des officiers ont eu lieu la semaine dernière...

Voilà le souhait qu'ont bien voulu exprimer les membres du Cercle Ozanam à leur dévoué aumônier...

LE DERNIER CONGRES

Savez-vous qu'on en parle encore? Ceux qui ont assisté à nos congrès passés nous disent que l'année à Sainte-Ursule fut le mieux réussi...

DANS LE DEUIL

Notre camarade Ernest Boucher du comité régional vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son bien aimé...

LES QUARANTE-HEURES

Les membres du Cercle Ozanam ont témoigné dans une nuit d'adoration aux Quarante Heures de la semaine dernière...

RETRAITE FERMÉE

Ceux qui n'ont pas encore donné leur adhésion pour suivre la retraite doivent se hâter. Il faudrait que l'organisateur ait vos noms le plus vite possible...

RETRAITE FERMÉE

Notre camarade Ernest Boucher du comité régional vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son bien aimé...

LES QUARANTE-HEURES

Les membres du Cercle Ozanam ont témoigné dans une nuit d'adoration aux Quarante Heures de la semaine dernière...

RETRAITE FERMÉE

Ceux qui n'ont pas encore donné leur adhésion pour suivre la retraite doivent se hâter. Il faudrait que l'organisateur ait vos noms le plus vite possible...

RETRAITE FERMÉE

Notre camarade Ernest Boucher du comité régional vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son bien aimé...

LES QUARANTE-HEURES

Les membres du Cercle Ozanam ont témoigné dans une nuit d'adoration aux Quarante Heures de la semaine dernière...

HEROUXVILLE

MARIAGES

M. Josphat Gervais fils de M. Narcisse Gervais et Mlle Florette Jacob, fille de M. Léger Jacob...

M. Joseph Baribeau de St-Théophile du Lac à Mlle Octavie Lafontaine, fille de M. Aloys Lafontaine...

M. Ovide Larivée, fils de feu M. Napoléon Larivée et Mlle Alice Gignac, fille de M. Uldoric Gignac...

DECES

Dimanche, 22 juillet, après une bien longue et douloureuse maladie, s'est éteint paisiblement...

Ses funérailles très imposantes eurent lieu mercredi, 25 juillet, à 9 heures, au milieu d'une affluence de parents et d'amis...

Les porteurs étaient MM. Raoul Anthime, Siméon, Arthur Lefebvre, fils de la défunte; M. Néré Massicotte, son gendre...

Après un séjour de plusieurs semaines au chevet de sa mère mourante, Dame Stéphanie Lefebvre est retournée à sa résidence aux Etats-Unis...

Après un séjour de deux semaines dans sa famille, Dame Vve Anthime Vermette est retournée à Montréal...

Mlle Marie-Antoinette Brouillette, institutrice à depuis quelques semaines, a visité ses nombreux parents et amis à St-Stanislas, Shawinigan, Cap de la Madeleine, Trois-Rivières...

M. et Mme Ernest Blais de Shawinigan en visite chez Dame Vve Johnny Cloutier et M. Léopold Cloutier...

M. et Mme Fortuna Lafontaine de Grand-Mère chez sa mère Dame V. Hilarie Crête et ses frères MM. Charles et Alexandre Crête...

Après un séjour de deux mois chez son grand-père, M. Louis Brouillette, Mlle Gertrude St-Pierre est retournée dans sa famille au Cap de la Madeleine...

beaucoup de ces travaux sont fragmentaires; il faut fouiller des revues, réunir des brochantes pour rassembler le trésor. Recherche vaine, au demeurant, dans bien des cas...

Et puis, quand même ces pages seraient neuves en tant qu'exposé écrit, ce qu'elles enseignent n'est pas neuf dans la vie réelle...

Prétendons-nous donc au rôle de novateur et méconnaissons-nous les travaux déjà consacrés aux cercles d'études? Nullement! Tout au contraire...

Car, si le cercle d'études est utile, s'il est parfaitement réalisable, il est difficile. On ne peut s'y adonner sans préparation. Aider ceux qui veulent entreprendre cette préparation...

Prétendons-nous donc au rôle de novateur et méconnaissons-nous les travaux déjà consacrés aux cercles d'études? Nullement! Tout au contraire...

Car, si le cercle d'études est utile, s'il est parfaitement réalisable, il est difficile. On ne peut s'y adonner sans préparation. Aider ceux qui veulent entreprendre cette préparation...

Prétendons-nous donc au rôle de novateur et méconnaissons-nous les travaux déjà consacrés aux cercles d'études? Nullement! Tout au contraire...

Car, si le cercle d'études est utile, s'il est parfaitement réalisable, il est difficile. On ne peut s'y adonner sans préparation. Aider ceux qui veulent entreprendre cette préparation...

Prétendons-nous donc au rôle de novateur et méconnaissons-nous les travaux déjà consacrés aux cercles d'études? Nullement! Tout au contraire...

Car, si le cercle d'études est utile, s'il est parfaitement réalisable, il est difficile. On ne peut s'y adonner sans préparation. Aider ceux qui veulent entreprendre cette préparation...

Prétendons-nous donc au rôle de novateur et méconnaissons-nous les travaux déjà consacrés aux cercles d'études? Nullement! Tout au contraire...

Car, si le cercle d'études est utile, s'il est parfaitement réalisable, il est difficile. On ne peut s'y adonner sans préparation. Aider ceux qui veulent entreprendre cette préparation...

Prétendons-nous donc au rôle de novateur et méconnaissons-nous les travaux déjà consacrés aux cercles d'études? Nullement! Tout au contraire...

Car, si le cercle d'études est utile, s'il est parfaitement réalisable, il est difficile. On ne peut s'y adonner sans préparation. Aider ceux qui veulent entreprendre cette préparation...

Prétendons-nous donc au rôle de novateur et méconnaissons-nous les travaux déjà consacrés aux cercles d'études? Nullement! Tout au contraire...

Car, si le cercle d'études est utile, s'il est parfaitement réalisable, il est difficile. On ne peut s'y adonner sans préparation. Aider ceux qui veulent entreprendre cette préparation...

Prétendons-nous donc au rôle de novateur et méconnaissons-nous les travaux déjà consacrés aux cercles d'études? Nullement! Tout au contraire...

Car, si le cercle d'études est utile, s'il est parfaitement réalisable, il est difficile. On ne peut s'y adonner sans préparation. Aider ceux qui veulent entreprendre cette préparation...

Prétendons-nous donc au rôle de novateur et méconnaissons-nous les travaux déjà consacrés aux cercles d'études? Nullement! Tout au contraire...

Car, si le cercle d'études est utile, s'il est parfaitement réalisable, il est difficile. On ne peut s'y adonner sans préparation. Aider ceux qui veulent entreprendre cette préparation...

Prétendons-nous donc au rôle de novateur et méconnaissons-nous les travaux déjà consacrés aux cercles d'études? Nullement! Tout au contraire...

Car, si le cercle d'études est utile, s'il est parfaitement réalisable, il est difficile. On ne peut s'y adonner sans préparation. Aider ceux qui veulent entreprendre cette préparation...

Prétendons-nous donc au rôle de novateur et méconnaissons-nous les travaux déjà consacrés aux cercles d'études? Nullement! Tout au contraire...

Car, si le cercle d'études est utile, s'il est parfaitement réalisable, il est difficile. On ne peut s'y adonner sans préparation. Aider ceux qui veulent entreprendre cette préparation...

Prétendons-nous donc au rôle de novateur et méconnaissons-nous les travaux déjà consacrés aux cercles d'études? Nullement! Tout au contraire...

Car, si le cercle d'études est utile, s'il est parfaitement réalisable, il est difficile. On ne peut s'y adonner sans préparation. Aider ceux qui veulent entreprendre cette préparation...

Prétendons-nous donc au rôle de novateur et méconnaissons-nous les travaux déjà consacrés aux cercles d'études? Nullement! Tout au contraire...

Car, si le cercle d'études est utile, s'il est parfaitement réalisable, il est difficile. On ne peut s'y adonner sans préparation. Aider ceux qui veulent entreprendre cette préparation...

M. Pierre Gélinas nous a quittés avec sa famille pour aller demeurer à Abitibi nous lui souhaitons bonheur et prospérité.

Lundi, 20 août à 8 hres en notre église paroissiale, revêtu de ses plus riches draperies de deuil, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, fut chanté le service anniversaire de feu Joseph-Ontéme Jacob, fils de M. Jules Jacob.

A la famille nous reitérons l'expression de nos plus cordiales sympathies.

SAINTE-URSULE

DECES

Dimanche le 19 courant s'éteignait doucement dans le Seigneur un de nos braves citoyens en la personne de M. François Lambert décédé à l'âge de 69 ans...

Le service fut chanté par M. le chanoine P. Boulay curé de Louiseville le 22 à 9 hres au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis venus rendre un dernier hommage d'estime à ce brave citoyen...

Le défunt était célibataire et fils de feu Augustin Lambert, il laisse deux frères MM. Augustin Lambert de Maskinongé et Léon Lambert de St-Ursule, quatre sœurs, Madame Pierre Lessard (Céline) Dame Vve Joseph Lessard (Victoria) Dame Julien (Annie) de St-Paulin et Madame David Morin (Olivia) de St-Didace...

Sa belle Sœur Dame Vve Adolphe Lambert chez qui il demeurait. Le service fut chanté par M. le chanoine P. Boulay curé de Louiseville le 22 à 9 hres au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis...

Le défunt était célibataire et fils de feu Augustin Lambert, il laisse deux frères MM. Augustin Lambert de Maskinongé et Léon Lambert de St-Ursule, quatre sœurs, Madame Pierre Lessard (Céline) Dame Vve Joseph Lessard (Victoria) Dame Julien (Annie) de St-Paulin et Madame David Morin (Olivia) de St-Didace...

Sa belle Sœur Dame Vve Adolphe Lambert chez qui il demeurait. Le service fut chanté par M. le chanoine P. Boulay curé de Louiseville le 22 à 9 hres au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis...

Le défunt était célibataire et fils de feu Augustin Lambert, il laisse deux frères MM. Augustin Lambert de Maskinongé et Léon Lambert de St-Ursule, quatre sœurs, Madame Pierre Lessard (Céline) Dame Vve Joseph Lessard (Victoria) Dame Julien (Annie) de St-Paulin et Madame David Morin (Olivia) de St-Didace...

Sa belle Sœur Dame Vve Adolphe Lambert chez qui il demeurait. Le service fut chanté par M. le chanoine P. Boulay curé de Louiseville le 22 à 9 hres au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis...

Le défunt était célibataire et fils de feu Augustin Lambert, il laisse deux frères MM. Augustin Lambert de Maskinongé et Léon Lambert de St-Ursule, quatre sœurs, Madame Pierre Lessard (Céline) Dame Vve Joseph Lessard (Victoria) Dame Julien (Annie) de St-Paulin et Madame David Morin (Olivia) de St-Didace...

Sa belle Sœur Dame Vve Adolphe Lambert chez qui il demeurait. Le service fut chanté par M. le chanoine P. Boulay curé de Louiseville le 22 à 9 hres au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis...

Le défunt était célibataire et fils de feu Augustin Lambert, il laisse deux frères MM. Augustin Lambert de Maskinongé et Léon Lambert de St-Ursule, quatre sœurs, Madame Pierre Lessard (Céline) Dame Vve Joseph Lessard (Victoria) Dame Julien (Annie) de St-Paulin et Madame David Morin (Olivia) de St-Didace...

Sa belle Sœur Dame Vve Adolphe Lambert chez qui il demeurait. Le service fut chanté par M. le chanoine P. Boulay curé de Louiseville le 22 à 9 hres au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis...

Le défunt était célibataire et fils de feu Augustin Lambert, il laisse deux frères MM. Augustin Lambert de Maskinongé et Léon Lambert de St-Ursule, quatre sœurs, Madame Pierre Lessard (Céline) Dame Vve Joseph Lessard (Victoria) Dame Julien (Annie) de St-Paulin et Madame David Morin (Olivia) de St-Didace...

Sa belle Sœur Dame Vve Adolphe Lambert chez qui il demeurait. Le service fut chanté par M. le chanoine P. Boulay curé de Louiseville le 22 à 9 hres au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis...

Le défunt était célibataire et fils de feu Augustin Lambert, il laisse deux frères MM. Augustin Lambert de Maskinongé et Léon Lambert de St-Ursule, quatre sœurs, Madame Pierre Lessard (Céline) Dame Vve Joseph Lessard (Victoria) Dame Julien (Annie) de St-Paulin et Madame David Morin (Olivia) de St-Didace...

Sa belle Sœur Dame Vve Adolphe Lambert chez qui il demeurait. Le service fut chanté par M. le chanoine P. Boulay curé de Louiseville le 22 à 9 hres au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis...

Le défunt était célibataire et fils de feu Augustin Lambert, il laisse deux frères MM. Augustin Lambert de Maskinongé et Léon Lambert de St-Ursule, quatre sœurs, Madame Pierre Lessard (Céline) Dame Vve Joseph Lessard (Victoria) Dame Julien (Annie) de St-Paulin et Madame David Morin (Olivia) de St-Didace...

Sa belle Sœur Dame Vve Adolphe Lambert chez qui il demeurait. Le service fut chanté par M. le chanoine P. Boulay curé de Louiseville le 22 à 9 hres au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis...

Le défunt était célibataire et fils de feu Augustin Lambert, il laisse deux frères MM. Augustin Lambert de Maskinongé et Léon Lambert de St-Ursule, quatre sœurs, Madame Pierre Lessard (Céline) Dame Vve Joseph Lessard (Victoria) Dame Julien (Annie) de St-Paulin et Madame David Morin (Olivia) de St-Didace...

Sa belle Sœur Dame Vve Adolphe Lambert chez qui il demeurait. Le service fut chanté par M. le chanoine P. Boulay curé de Louiseville le 22 à 9 hres au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis...

Le défunt était célibataire et fils de feu Augustin Lambert, il laisse deux frères MM. Augustin Lambert de Maskinongé et Léon Lambert de St-Ursule, quatre sœurs, Madame Pierre Lessard (Céline) Dame Vve Joseph Lessard (Victoria) Dame Julien (Annie) de St-Paulin et Madame David Morin (Olivia) de St-Didace...

Sa belle Sœur Dame Vve Adolphe Lambert chez qui il demeurait. Le service fut chanté par M. le chanoine P. Boulay curé de Louiseville le 22 à 9 hres au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis...

Le défunt était célibataire et fils de feu Augustin Lambert, il laisse deux frères MM. Augustin Lambert de Maskinongé et Léon Lambert de St-Ursule, quatre sœurs, Madame Pierre Lessard (Céline) Dame Vve Joseph Lessard (Victoria) Dame Julien (Annie) de St-Paulin et Madame David Morin (Olivia) de St-Didace...

Sa belle Sœur Dame Vve Adolphe Lambert chez qui il demeurait. Le service fut chanté par M. le chanoine P. Boulay curé de Louiseville le 22 à 9 hres au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis...

Le défunt était célibataire et fils de feu Augustin Lambert, il laisse deux frères MM. Augustin Lambert de Maskinongé et Léon Lambert de St-Ursule, quatre sœurs, Madame Pierre Lessard (Céline) Dame Vve Joseph Lessard (Victoria) Dame Julien (Annie) de St-Paulin et Madame David Morin (Olivia) de St-Didace...

Sa belle Sœur Dame Vve Adolphe Lambert chez qui il demeurait. Le service fut chanté par M. le chanoine P. Boulay curé de Louiseville le 22 à 9 hres au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis...

Le défunt était célibataire et fils de feu Augustin Lambert, il laisse deux frères MM. Augustin Lambert de Maskinongé et Léon Lambert de St-Ursule, quatre sœurs, Madame Pierre Lessard (Céline) Dame Vve Joseph Lessard (Victoria) Dame Julien (Annie) de St-Paulin et Madame David Morin (Olivia) de St-Didace...

Sa belle Sœur Dame Vve Adolphe Lambert chez qui il demeurait. Le service fut chanté par M. le chanoine P. Boulay curé de Louiseville le 22 à 9 hres au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis...

Le défunt était célibataire et fils de feu Augustin Lambert, il laisse deux frères MM. Augustin Lambert de Maskinongé et Léon Lambert de St-Ursule, quatre sœurs, Madame Pierre Lessard (Céline) Dame Vve Joseph Lessard (Victoria) Dame Julien (Annie) de St-Paulin et Madame David Morin (Olivia) de St-Didace...

Sa belle Sœur Dame Vve Adolphe Lambert chez qui il demeurait. Le service fut chanté par M. le chanoine P. Boulay curé de Louiseville le 22 à 9 hres au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis...

Le défunt était célibataire et fils de feu Augustin Lambert, il laisse deux frères MM. Augustin Lambert de Maskinongé et Léon Lambert de St-Ursule, quatre sœurs, Madame Pierre Lessard (Céline) Dame Vve Joseph Lessard (Victoria) Dame Julien (Annie) de St-Paulin et Madame David Morin (Olivia) de St-Didace...

Sa belle Sœur Dame Vve Adolphe Lambert chez qui il demeurait. Le service fut chanté par M. le chanoine P. Boulay curé de Louiseville le 22 à 9 hres au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis...

Le défunt était célibataire et fils de feu Augustin Lambert, il laisse deux frères MM. Augustin Lambert de Maskinongé et Léon Lambert de St-Ursule, quatre sœurs, Madame Pierre Lessard (Céline) Dame Vve Joseph Lessard (Victoria) Dame Julien (Annie) de St-Paulin et Madame David Morin (Olivia) de St-Didace...

Sa belle Sœur Dame Vve Adolphe Lambert chez qui il demeurait. Le service fut chanté par M. le chanoine P. Boulay curé de Louiseville le 22 à 9 hres au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis...

Le défunt était célibataire et fils de feu Augustin Lambert, il laisse deux frères MM. Augustin Lambert de Maskinongé et Léon Lambert de St-Ursule, quatre sœurs, Madame Pierre Lessard (Céline) Dame Vve Joseph Lessard (Victoria) Dame Julien (Annie) de St-Paulin et Madame David Morin (Olivia) de St-Didace...

Sa belle Sœur Dame Vve Adolphe Lambert chez qui il demeurait. Le service fut chanté par M. le chanoine P. Boulay curé de Louiseville le 22 à 9 hres au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis...

Le défunt était célibataire et fils de feu Augustin Lambert, il laisse deux frères MM. Augustin Lambert de Maskinongé et Léon Lambert de St-Ursule, quatre sœurs, Madame Pierre Lessard (Céline) Dame Vve Joseph Lessard (Victoria) Dame Julien (Annie) de St-Paulin et Madame David Morin (Olivia) de St-Didace...

Sa belle Sœur Dame Vve Adolphe Lambert chez qui il demeurait. Le service fut chanté par M. le chanoine P. Boulay curé de Louiseville le 22 à 9 hres au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis...

Le défunt était célibataire et fils de feu Augustin Lambert, il laisse deux frères MM. Augustin Lambert de Maskinongé et Léon Lambert de St-Ursule, quatre sœurs, Madame Pierre Lessard (Céline) Dame Vve Joseph Lessard (Victoria) Dame Julien (Annie) de St-Paulin et Madame David Morin (Olivia) de St-Didace...

Sa belle Sœur Dame Vve Adolphe Lambert chez qui il demeurait. Le service fut chanté par M. le chanoine P. Boulay curé de Louiseville le 22 à 9 hres au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis...

Le défunt était célibataire et fils de feu Augustin Lambert, il laisse deux frères MM. Augustin Lambert de Maskinongé et Léon Lambert de St-Ursule, quatre sœurs, Madame Pierre Lessard (Céline) Dame Vve Joseph Lessard (Victoria) Dame Julien (Annie) de St-Paulin et Madame David Morin (Olivia) de St-Didace...

Après Chaque Repas

WRIGLEYS

Elle combine un goût délicieux à son action bienfaisante. Elle nettoie les dents. Elle neutralise les acides de la bouche. Elle adoucit la gorge. La WRIGLEY aide l'estomac.



Pour les Enfants

Pour vos EPICERIES

Placez votre commande ici chaque semaine afin d'obtenir la meilleure valeur.

Nous tenons en magasin des épicerie de choix et notre service de livraison vous apporte sans délai votre commande donnée par téléphone.

N'oubliez pas que nous avons des BIERES ET PORTERS des meilleures marques.

Appelez 122 U. CARIGNAN 22 rue BADEAUX

COUR A BOIS Coin St-Paul et St-Maurice

VICTOR GAGNON Bois de chauffage, Bois franc, Bois mou, Bois de moulin, Rognores. Livraison immédiate.

PLOMBIERS Tél. Bell 297 87, St-Antoine

Germain & Frère Entrepreneurs-Plombiers

POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE, Couvreurs en métal, en gravois et en amiante

MEDECINS Tél. Bell 526

Dr Auguste Panetton 65a, Avenue Laviolette

Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

Consultations: de 1.30 à 4.30 p. m. HEURES D'ETE

Mercredi soir: 7.30 à 8.30 heures. LE SAMEDI: Consultations jusqu'à 2 heures p. m.

Tél. 1143j 179, rue Laviolette

DR A.-J. AUBIN Médecine Interne, Maladies Chroniques, Diagnostic.

Téléphone 1460

DR OMER E. DESJARDINS Maladies des enfants

Maladies des poumons-Cœur-Reins-Foie-Estomac-Intestins.-Rhumatisme.

17, rue Laviolette, Les Trois-Rivières.

DOCTEUR J. A. ROUSSEAU Directeur du Dispensaire Antivénérien

Bureau Privé: 10 à 11 a. m. 2 à 4 p. m.

Consultations: mardi, jeudi, samedi 6 à 8.30 p. m.

Téléphone 119 28 rue Royale

DR HENRI LACROIX Spécialiste

MEDECINE-GENERALE Maladies des voies génito-urinaires pour hommes et femmes, maladies de la peau, maladies vénériennes.

Heures de Consultations: 9 à 11.30 hrs a. m. 2 à 5.00 hrs p. m. 7 à 9.00 hrs soir

Dimanche: 1 à 2 hrs p. m. 468, RUE ST-MAURICE. Tél. 1385

Advertisement for dental services by Dr Ed. Buisson and Dr J. H. Beland. Includes text: 'Nous vous donnons plus que le degré de satisfaction ordinaire dans tous nos TRAVAUX DENTAIRE' and 'En nous confiant vos travaux dentaires vous obtiendrez mieux que la satisfaction ordinaire; nous vous visons plus haut en donnant en tout temps un travail d'une rare perfection.'

CARTES PROFESSIONNELLES AVOCATS

Téléphone 165, Casier postal, 83

TESSIER, GARIÉPY & MARCOTTE Avocats

L'Hon. J.-A. Tessier, C. R., Président de la Commission des Eaux Courantes de la Province de Québec

L'Hon. Wilfrid Gariépy, C. R., Ancien Membre du Barreau de la Province de l'Alberta.

Rosaire Marcotte, B.A., B.C.L. 19, rue Alexandre, Trois-Rivières

Tél. 930 Casier Postal 310 Edifice Power, Trois-Rivières

Jacques Bureau, C.R. Philippe Bigué, C.R. Georges Gouin, B.A.

BUREAU, BIGUÉ, & GOUIN Avocats

4, Des Forges, Les Trois-Rivières

MARTEL, MARTEL & QUESNEL Avocats

16, Bonaventure Trois-Rivières. Tél. 61

JOSEPH BARNARD Avocat

5 rue Hart, Tél. 640

BASE-BALL



ST-MAURICE PAPER BAT LE CLUB MAGOG

PARTIE DE VENDREDI

Nous donnons ci-dessous le box-score de la partie de vendredi dernier contre Québec, qui fut une des plus belles parties de la saison, par l'excellent travail de Thorpe et de Jennings. Québec gagna alors une victoire très méritée, après avoir cédé sur les balles de Bennett à volonte.

QUEBEC

ab.	r.	h.	po.	a.	e.	
Major, ss.	5	1	2	1	6	0
Carmel, rf.	4	0	0	2	1	0
Decker, 2b.	4	0	0	1	2	0
Grenier, lb.	5	0	2	0	0	0
Wingo, c.	4	0	1	2	0	1
Martin, 3b.	5	0	1	12	0	1
Grenier, lb.	4	0	1	2	0	1
Desrosiers, lf.	3	1	2	1	0	0
Thorpe, p.	2	1	0	1	2	0
36 4 10 27 13 2						

TROIS-RIVIERES

ab.	r.	h.	po.	a.	e.	
Miller, 2b.	4	0	0	1	3	1
Reilly, cf.	2	1	0	2	0	0
Shea, 2b.	3	1	1	4	3	1
Gallagher, lb.	3	1	2	10	0	0
Farrand, ss.	4	0	1	1	4	0
Malone, lf.	3	0	0	2	0	0
Lafontaine, rf.	3	0	0	1	0	0
Becker, c.	4	0	0	6	1	0
Bennett, p.	0	0	0	0	0	0
Jennings, p.	4	0	0	2	0	0
30 3 4 27 13 2						

Score par inning:

Québec	130	000	000	—4
Trois-Rivières	102	000	000	—3

Sommaire: Deux buts, Kramer Major, Martin, Farrand; sacrifice hits, Carmel, Decker, Gallagher; buts volés, Reilly, Lafontaine; doubles-jeux, Carmel à Major, Miller à Shea à Gallagher; laissés sur les buts Québec 10, Trois-Rivières 6; hits sur Bennett 3 en 13^e inning, sur Jennings 5 en 7-2-3 innings, sur Thorpe 4; buts sur balles de Bennett 2, de Jennings 2, de Thorpe 5; retirés sur Jennings 5, par Thorpe 8; 1er but sur erreur Québec 2, Trois-Rivières 1; passed ball Wingo; arbitres Bardier et Allaire; temps de la partie 1 h. 45; assistance 1200 personnes.

Quatre espèces de sapins baumiers d'une valeur marchande croissent au Canada, dont les plus importants sont les espèces de l'est (abies balsamea). On trouve cet arbre dans tout le pays, particulièrement dans Ontario, Québec et les Provinces Maritimes. Il sert à faire du bois de sciage dans quelques régions et cette utilisation se répand, mais il est plutôt employé comme bois de pulpe avec les espèces épinettes. Sous ce rapport il n'est que très peu inférieur à l'épinette blanche.

Bientôt la Chasse !

Que tous les chasseurs soient prêts! Nous avons absolument tout ce qu'il leur faut.

Cartouches "Winchester", "Cannuck" et "Crown".

Poudre noire et poudre blanche sans fumée.

Carabines "Savage", "Marlin" et "Winchester".

Fusils belges, anglais et américains à deux ou à un baril.

BROCHE A FOIN, SPECIALE

Broche à foin numéros 13, 14 et 15; la meilleure sur le marché. Prix plus bas que ceux de l'année dernière.

HENRI NOBERT

38, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.



TROIS-RIVIERES REMONTE UN PEU

Le club local a battu, hier, au parc Atwater, le Royal par 2 à 1, dans une partie très contestée.

Kibbee était dans la boîte et se montra supérieur à Barnes et McMillan. Kibbee a frappé un coup de circuit dès le début de la partie et contribua à la victoire du club.

Barnes ne fut pas à la hauteur de la position et fut remplacé par l'as des lanceurs du Montréal, McMillan, qui tint bon, mais ne put empêcher l'avance des Trios.

Montréal et Trois-Rivières occupent donc la position suivante:

G. P. P.C.	27	22	550
Montréal	27	21	533

Si la direction de la ligue décide d'annuler une des parties de dimanche, vu qu'on prétend qu'elle était de trop, Trois-Rivières reprendrait la tête de la ligue, avec quatre-centième de point de plus.

G. P. P.C.	24	20	545
Trois-Rivières	24	22	541
Montréal	26	22	541

BROUILLES DEPUIS LE VIOLON

Un collectionneur de curiosités musicales, M. Rosteg, a acquis au prix de 240 livres sterling le fameux violon d'Ingres, qui, depuis une cinquantaine d'années, se promenait en Angleterre. La publicité qu'on lui avait faite dans le monde entier, où il était devenu un symbole, avait donné à cet instrument une valeur marchande qu'il ne méritait certes pas.

Ce n'était point, comme on l'avait prétendu, un Stradivarius. Ingres l'avait acheté chez Nicolas Lupot, luthier de notre Conservatoire.

C'est un sabot! lui avait dit un matin, à l'heure du déjeuner, Rossini, qui venait de rater sur ses cordes l'ouverture de "Guillaume Tell".

Et l'illustre musicien, plantant là l'illustre peintre très piqué, était allé se consoler à la cuisine en tournant une omelette au lard, où il prétendait exceller.

Rossini aimait mieux qu'on l'appreciat comme cuisinier que comme compositeur, de même qu'Ingres se souciait peu qu'on admirât ses toiles pourvu qu'on le louât comme violoniste.

Quand il rapporta triomphalement son omelette fumante, Ingres se boucha le nez.

— C'est une ratatouille! clama-t-il. — Ratatouille! Ratatouille! s'écria Rossini, pourpre de colère... Méchant racleur de boyaux!



Les frères Marcel, de New-York, qui joueront des numéros de Vaudeville à la Fête du Travail, lundi après-midi, devant l'Estrade de l'Exposition.

LE SPORT A GRAND'MÈRE

Une intéressante rencontre eut lieu dimanche dernier entre l'équipe de Shawinigan Falls et notre équipe locale pour la course au championnat de la ligue de la Vallée du St-Maurice. La partie fut jouée sur le terrain de la L. A. A. devant un bon nombre d'amateurs malgré l'inclemence de la température.

On sait que notre Ligue locale se compose de ces deux équipes de Grand'Mère et Shawinigan, quatre parties étaient jouées à date dont deux gagnées par chaque équipe. On devait donc s'attendre que chaque équipe ferait de son mieux pour remporter cette partie de dimanche dernier qui devait fortement peser dans la balance de la victoire finale.

La partie fut très belle, tous les joueurs autant d'un côté comme de l'autre ont joué avec entrain, il ne s'est fait que de rares erreurs et les deux batteries ont droit spécialement à des félicitations pour leur bon travail. Le travail des champs et des buts a été très fort. Bref, et nos gars remportèrent la victoire, ils avouèrent qu'ils l'ont chèrement payée et qu'ils ont dû lutter tout le temps pour garder le dessus.

La batterie de Grand'Mère se composait de Brunelle, comme lanceur et de Lamirande comme receveur.

Celle des Shawinigan se composait de Guy, lanceur, et de Robillard, receveur.

Le score par inning: Grand'Mère 002 000 20x—4 Shawinigan Falls 000 010 200—3 M. Bill Carson agissait comme arbitre.

La prochaine rencontre de ces deux équipes aura lieu à Shawinigan Falls, dimanche prochain.

On nous apprend que l'on célébrera encore cette année la fête du travail, en cette ville. Tout s'annonce comme si cette fête revêtait l'éclat qu'elle mérite.

ALLONS AU CONGRÈS EUCHARISTIQUE! QUEBEC, 13-16 SEPTEMBRE 1923.

L'Angleterre a produit 60,000 tonnes de tomates l'an dernier.

On estime la population de l'Angleterre à 31,614,269 habitants.

Le chemin de fer du Grand Tronc possède la plus longue voie double du monde entier.

LA TERRE DES HOMMES LIBRES

(Suite de la page 3)

que la politique canadienne n'est pas la nôtre. Représentez-vous seulement l'effet que produirait un citoyen éminent de notre pays, parlant à titre privé, et affirmant que ce serait une bonne chose pour les États-Unis de s'admettre aucun immigré qui ne fût "britannique, blanc et chrétien." L'homme qui prononcerait de telles paroles serait coupé, encore qu'il ne fit qu'émettre une opinion purement personnelle. Quelle tempête de clameurs et d'insultes ne déchaînerait-il pas sur lui! Quelques-uns, n'en doutez pas, voudraient bien

le voir déféré aux tribunaux. Car nous sommes venus à un point où un homme est contraint de cacher un bon nombre de ses opinions, sérieuses, sous peine de s'attirer des ennuis.

Notre pays est vaste et hétérogène et quand nous faisons appel au peuple, nous provoquons la formation de plusieurs partis, dont chacun est assez grand et assez puissant pour contrôler les discours prononcés en public dans son milieu ou sa sphère d'influence. L'Anti-Saloon league maintient à coups de fouet les politiciens sur le chemin de la prohibition, les syndicats de travailleurs sont assez puissants en mainte région du pays pour empêcher tout homme ayant des visées politiques de les critiquer, et il n'est pas besoin de beaucoup d'expérience pour s'apercevoir que peu nombreuses sont les tribunes ouvertes à l'homme qui croit au péril juif. Dans le Kentucky, l'affirmation d'une croyance à l'évolution est en train de devenir nuisible, sinon dangereuse et Dieu sait le peu qu'il est possible de dire ou de faire impunément dans les pays où règne le Ku Klux Klan.

Il en est encore à New-York qui font l'impossible pour fermer la "Rand School" et personne n'a oublié l'affaire des membres socialistes à l'assemblée de New-York. Quelqu'un ose-t-il, je vous le demande, prendre le parti des Japonais dans la vallée de San Joaquin? A vrai dire, la grandeur du pays et la diversité des races nous protègent dans une certaine mesure. Dans la multiplicité même des groupes fanatiques réside d'aujourd'hui une sauvegarde. Je puis dire certaines choses dans la New-Jersey dont je ne pourrais souffler mot au Texas. D'autre part, je pourrais peut-être dire au Texas ce que je ne puis dire ici. M. Villard peut publier à New-York ce qu'il publierait difficilement à Birmingham (Alabama). A Dearbon (Michigan) M. Henry Ford fait imprimer des choses qu'il ne pourrait peut-être pas faire imprimer nulle part ailleurs. Le Gouverneur Edwards de New-Jersey peut prononcer à Trenton des paroles que Topeka (Kansas) n'approuverait pas. La police de telle ville arrête un camelot pour des discours qu'il débiterait ailleurs impunément.

Si vous et moi sommes donc en parfaite sécurité, cette sécurité nous ne l'obtenons qu'en évitant certains sujets. Un citoyen réfléchi, si j'ose dire, ne peut exprimer en toute liberté qu'une partie de ses convictions honnêtes. Il ne s'agit pas d'opinions qui seraient franchement criminelles. Je veux dire que partout, je veux dire que de tous côtés, la liberté de la parole est entravée dans un sens ou dans un autre. Pour un citoyen américain qui s'intéresse aux problèmes sociaux et politiques de son pays, la seule manière de sauvegarder sa liberté de parler, c'est de choisir l'auditoire qui lui est le plus sympathique et de rester sous sa protection. Faute de quoi, il devra garder sa langue plus d'une fois. Dans l'état d'imperfection de notre monde les hommes qui pensent ne sont pas pressés de se mettre d'accord sur n'importe quel sujet de politique intérieure ou extérieure. La seule méthode sûre aussi bien que raisonnable c'est de les laisser exprimer en toute liberté leur opinion, tant qu'ils se gardent d'en venir à des actes que tous les gens sensés jugent criminels. Ce n'était pas seulement les syndicats de travailleurs qui s'épou-

vantaient des paroles comminatoires de M. Daugherty. Tout Américain élevé dans l'esprit de la Déclaration d'Indépendance et de la Constitution des États-Unis, se sentirait atteint. Du point de vue de la justice politique, il n'y a pas de différence entre les menaces de M. Daugherty et le sabotage lui-même.

Ce dont les citoyens souffrent le plus, ce n'est pas de l'intervention des autorités, fédérales assurément. La plupart des hommes et des femmes vont leur petit bonhomme de chemin assez à l'aise, sans soulever les sujets qui pourraient leur attirer des ennuis de la part du gouvernement. Mais avec notre tendance américaine grandissante d'inscrire dans le code nos préjugés et de transformer, en lois, si nous le pouvons, nos préférences personnelles, nous sommes en train de mettre en péril de plus en plus sérieusement nos anciennes libertés. Les sessions législatives peuvent s'effrayer d'être contraintes à s'occuper sans répit de toutes sortes de choses. Passé le temps où le Congrès était élu afin de résoudre au mieux les questions de sa compétence presque aussi complètement qu'ont passé les jours où les électeurs se rencontraient afin d'être fanatique estime, qu'il est de son devoir un président.

Aujourd'hui n'importe quel fanatique estime qu'il est de son devoir de réaliser politiquement ses lubies. L'esprit d'intolérance est terriblement fort parmi nous, et nous sommes en train de pratiquer les principes sinon les procédés de l'Inquisition. Telle n'était pas, j'imagine la pensée des hommes qui ont fondé notre République.

Prenons encore pour exemple toute la question de la censure morale et artistique. N'est-il pas invraisemblable que tandis que chacun s'en va déplorer sur les toits le relâchement des mœurs de la jeunesse, l'ensemble des citoyens soient moins libres qu'ils n'étaient il y a quelque vingt-cinq ans, alors qu'on n'avait pas inventé les fouets, ni importé le système de la pendaison. Quand ma génération était jeune, nous nous moquions d'Anthony Comstock. Ses procédés pourtant étaient doux et bénins, si je les compare à ceux de la Société pour la Suppression du Vice et à ceux des bureaux de censeurs du film d'aujourd'hui. Quelles que soient leurs manifestations, "on ne se moque plus d'eux." La réalité est que mes chers amis et concitoyens, nous avons appris à avoir peur. Vous et moi pouvons sourire dans l'intimité, avec nos amis, des critiques de M. Summer sur Petronius Arbitr; ces critiques sur Petronius s'étaient deux jours de suite sur une colonne du "New-York Times" facile dont nous savons tout le ridicule, mais personne ne s'avisa de censurer M. Summer, comme on fit d'Anthony Comstock. Nous avons appris à supporter tant de choses! On riait de Carrie Nation on ne rit plus de Messis Anderson et Wheeler. Pourquoi? Parce que les fanatiques sont devenus dangereux. Ils ont appris à capitaliser l'ignorance et l'hystérie et selon les intérêts du Méthodisme, ou les pédagogues qui prétendent expurger les éditions scolaires de Shakespeare du "Marchand de Venise". Mais ce n'est que dans la société de vos amis les plus intimes que vous vous hasardez à railler tout ce monde. Si vous avez l'audace de le faire en public, vous serez d'une façon ou d'une autre, persécuté. Vous êtes certain, tout au moins, d'être qualifié de "Non-Américain" "Non-Américain" s'applique aujourd'hui à tout ce que rejette une coterie quelconque. Que le fait de manifester une préférence pour les hommes de race blanche et pour la foi chrétienne soit tenu pour une chose "non américaine", voilà qui eût mis dans l'embarras Washington, Adams et Hamilton. Telle serait pourtant la première épithète qu'on vous lancerait si vous manifestiez une opinion de cette nature.

Katharine Fullerton-Gerould.

C'EST UN FAIT

L'Acaine, cette fameuse préparation du Dr Paul Fournier, produit l'anesthésie si complète que l'on enlève tous les jours les nerfs dentaires sans les faire mourir et cela absolument sans douleur.

Au lieu de souffrir et souffrir voyez le

Dr Auguste Massicotte

CHIRURGIEN-DENTISTE
No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

L'INSTITUT COMMERCIAL

Des Trois-Rivières

M. Nap. Marceau, Directeur-Gérant. M. Noel Gingras, Principal.

Cours ouverts depuis le 15 aout, 1923.

LE MEILLEUR COURS COMMERCIAL

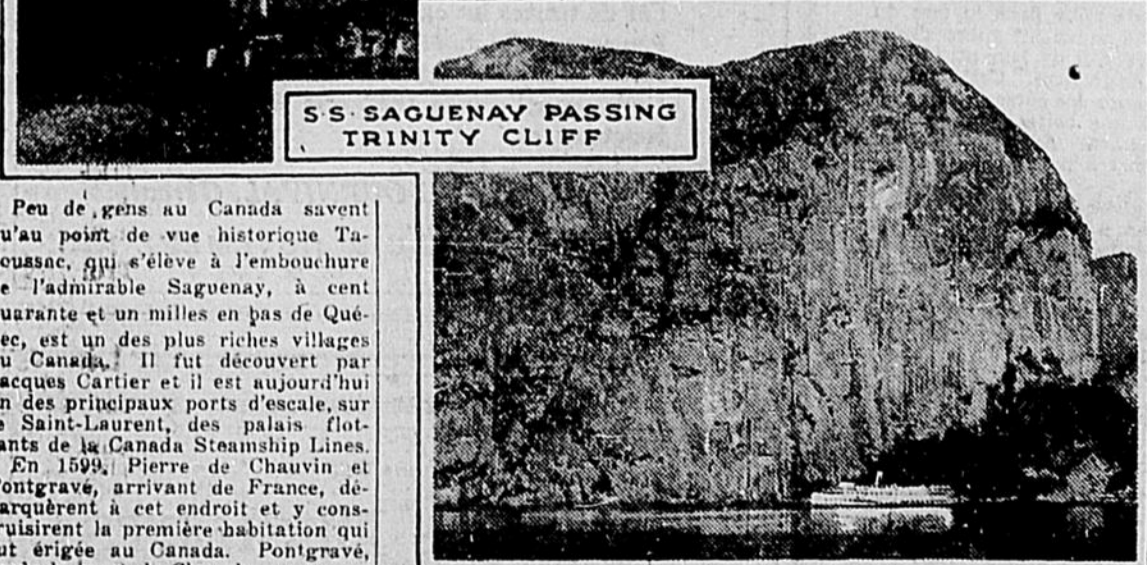
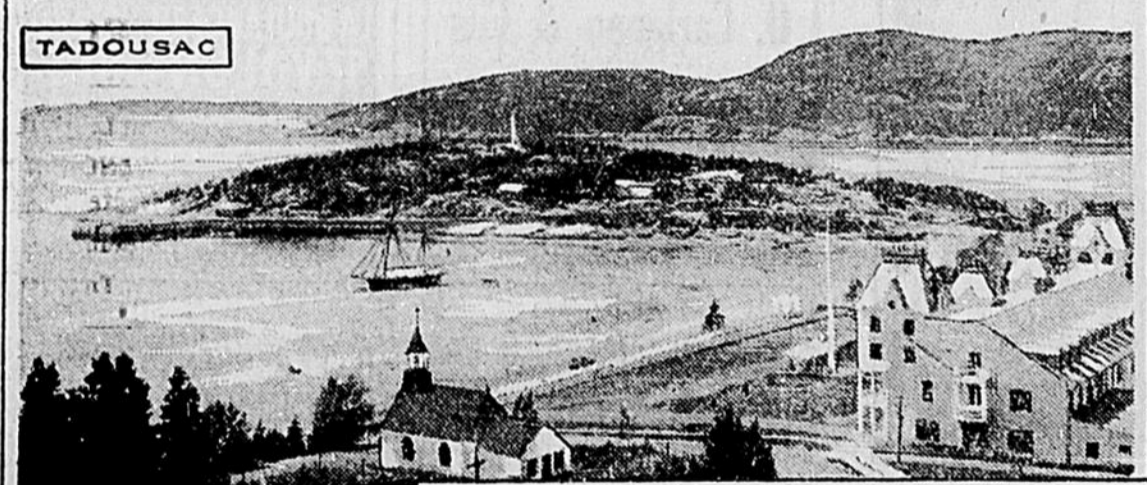
L'enseignement le plus pratique et le plus rapide pour jeunes gens désirant se créer une position avantageuse dans le commerce et l'industrie. Français, anglais, comptabilité, arithmétique, correspondance commerciale, sténographie, dactylographie. Position garantie à tout élève qualifié.

Notre mode d'enseignement est basé sur les méthodes les plus modernes dont le principe repose sur le raisonnement et l'expérience. Les cours peuvent être commencés en tout temps. Demandez le prospectus.

Institut Commercial des Trois-Rivières

120, Rue Notre-Dame, : : : : Les Trois-Rivières

Tadoussac et l'Admirable Saguenay.



S.S. SAGUENAY PASSING TRINITY CLIFF

Peu de gens au Canada savent qu'au point de vue historique Tadoussac, qui s'élève à l'embouchure de l'admirable Saguenay, à cent quarante et un milles en bas de Québec, est un des plus riches villages du Canada. Il fut découvert par Jacques Cartier et il est aujourd'hui un des principaux ports d'escale, sur le Saint-Laurent, des paquebots de la Canada Steamship Lines. En 1599, Pierre de Chauvin et Pontgrève, arrivant de France, débarquèrent à cet endroit et y construisirent la première habitation qui fut érigée au Canada. Pontgrève, après la mort de Chauvin, amena au Canada le célèbre Champlain. Il débarqua à Tadoussac le 25 mai 1603 et explora la rivière Saguenay, maintenant fameuse dans le monde entier et que Sir Hall Gaine, M.P., a décrite amplement dans son ouvrage "Wonderland of the World". Les Pères Récollets arrivèrent à Tadoussac en 1615 et y établirent la première mission du pays. Tadoussac n'est, seulement renommée parce qu'elle est à cet endroit que la première habitation fut construite et parce qu'elle fut érigée, mais c'est là aussi qu'elle fut érigée, la première chapelle du Canada, précisément l'illustration qui forme le centre de cette gravure. On dit que c'est le

plus ancien temple de l'Amérique. Le village fut détruit par les Kerkis en 1628, mais l'église fut reconstruite au vingtaine d'années plus tard. Depuis cette reconstruction les lignes essentielles de l'édifice ont été conservées. Le village est maintenant un des principales places d'eau du bas Saint-Laurent et s'enorgueillit de sa magnifique hôtel. Mais le Saguenay est assurément la rivière la plus merveilleuse du monde. Créusée par l'action des glaciers, elle est profonde de plus de sept cents pieds, à travers des montagnes imposantes, elle inspire la terreur par sa magnifique grandeur qui ne peut être comparée à nulle autre rivière. Les pics qui la bordent

s'élèvent à une hauteur de 1600 pieds et présentent un aspect grandiose et terrifiant. Pour avoir une idée de cette grandeur, il faut la voir. L'obscurité nous enveloppait comme nous approchions du cap Trinity et du cap Éternité et il nous semblait que nous nous engagions dans un immense donjon d'où nous ne pourrions pas sortir. Les pics gigantesques et menaçants se dressaient devant nous comme de monstrueuses sentinelles. Nous avions l'impression d'entrer dans le méandre d'un labyrinthe d'un acropole souterrain, et la rivière elle-même nous apparaissait comme le "fleuve de la mort." Tel est le Saguenay.



"Avez-vous Vu le Nouveau McLaughlin Buick?"

COURRIER DE GRAND'MÈRE

AU CONSEIL MUNICIPAL

Les prétentions de l'avocat du Laurentide Power Co., M. Mailhot, au sujet que les propriétés de cette Compagnie, à Grand'Mère, ne sont pas situées dans les limites de la Cité de Grand'Mère, sont confirmées par M. Laurentide, avocat de la Cité de Grand'Mère, dans une lettre adressée au Maire et aux échevins.

Comme conclusion de cette affaire, les deux parties s'entendent, à l'ajournement de l'assemblée générale du 8 août, laquelle a eu lieu mardi soir, le 21 août dernier, et renvoie la plainte de la Commission Scolaire de Grand'Mère au sujet de l'évaluation des propriétés de la Laurentide Power. Le Conseil ayant été unanime à régler ce litige, la population a paru approuver l'acte de nos édiles du Conseil hier.

Il y avait foule à cette assemblée du Conseil, mardi soir et chacun se demandait quels seraient les résultats des démarches faites par le Maire auprès de cet éminent avocat, M. Laurentide, au sujet des prétentions ci-dessus spécifiées et exposées devant les Membres du Conseil à une assemblée antérieure par l'avocat de la compagnie intimée.

Des l'ouverture de la séance le Maire déposa sur le bureau son rapport de trésorier la lettre de mention de M. Laurentide, et pour le bénéfice de nos lecteurs nous donnons la teneur de cette correspondance:

A Son Honneur le Maire et aux Membres du Conseil de la Ville de Grand'Mère, P. Q.

Monsieur le Maire Guibord m'a demandé au nom de votre ville mon opinion sur la question suivante: "Le territoire d'évaluation fait par votre ville comprend l'évaluation des propriétés de la compagnie Laurentide Power Company. Parmi ces propriétés se trouvent les usines construites sur le lit de la rivière St-Maurice qui est une rivière navigable. Les commissaires d'écoles ont porté plainte contre l'évaluation des propriétés de cette compagnie alléguant qu'elles n'étaient pas évaluées à leur valeur réelle. La compagnie en d'autres termes prétend que la partie de ses propriétés comprises sur le lit de la rivière n'est pas située dans les limites de la ville de Grand'Mère, et que cette dernière ne peut l'inclure dans son rôle ni l'évaluer. Est-ce que cette prétention est bien fondée? Les statuts qui régissent votre ville décrivent le territoire de la ville de Grand'Mère, borné à l'est par la rivière St-Maurice. De ce côté la rive ouest de la rivière St-Maurice est la limite du territoire de la ville de Grand'Mère. La ligne séparative est la ligne des hautes eaux. Les usines de la Cie. sont construites de ce côté et s'étendent sur la rive ouest à la rive est du St-Maurice. Du côté Est de la rivière St-Maurice se trouve la paroisse du Mont-Carmel. Les lots 1017, 1018, 1019, 1020, 1021 et 1022 du cadastre de la paroisse du Mont-Carmel font aussi partie du territoire de votre ville. Mais ces lots ne comprennent pas le lit de la rivière.

De ce qui précède il résulte clairement, dans mon opinion, que le lit de la rivière St-Maurice, où les usines de la Cie Laurentide Power Company sont construites ne fait pas partie du territoire de votre ville. Il n'y a que les propriétés construites dans les limites du territoire de votre ville qui peuvent être portées au rôle d'évaluation, estimées et taxées.

En réponse aux prétentions du procureur de la Commission Scolaire de Grand'Mère, il dit que cette Compagnie a pour près de 9 millions de débetures d'émissions alors cette compagnie devrait être taxée sur cette évaluation.

L'échevin Groulx se lève alors et s'adressant directement à M. Lajoie lui dit: vous souvenez-vous, que en présence de MM. Ortiz, Pelletier, Eugène Allard, Camille Beauséjour et moi-même après la dernière assemblée du Conseil vous nous avez déclaré à peu près ceci que ce que la Commission Scolaire avait le mieux à faire était d'accepter l'évaluation actuelle de \$4,800,000.00.

L'échevin Pelletier demande alors à M. Lajoie pourquoi, si la partie de la chute non exploitée a une valeur réelle de 11 millions, ne demandez-vous que 50% d'évaluation sur sa valeur réelle. De plus, déclare M. Pelletier, après la dernière séance que nous avons eue, "une personne" nous aurait déclaré que tout ce que la Commission Scolaire avait de mieux à faire dans cette affaire serait d'accepter, pour l'évaluation actuelle de \$4,800,000.00.

Et cette personne était intéressée particulièrement dans cette question. Une autre chose dit M. Pelletier, c'est qu'il est un fait incontestable que les évaluations portées au rôle en cette ville le sont à 80% à peu près de leur valeur réelle. Or se basant sur ces données en prenant pour base la valeur réelle des propriétés de la Laurentide Power tel que démontré par les témoignages de ce soir, nous arriverions avec moins d'évaluations que nous avons actuellement.

L'échevin Troitier se déclare favorable à une hausse de l'évaluation du Power, il dit que cette Compagnie a pour près de 9 millions de débetures d'émissions alors cette compagnie devrait être taxée sur cette évaluation.

L'échevin Groulx se lève alors et s'adressant directement à M. Lajoie lui dit: vous souvenez-vous, que en présence de MM. Ortiz, Pelletier, Eugène Allard, Camille Beauséjour et moi-même après la dernière assemblée du Conseil vous nous avez déclaré à peu près ceci que ce que la Commission Scolaire avait le mieux à faire était d'accepter l'évaluation actuelle de \$4,800,000.00 pour le Power. Cette déclaration de votre part, alors que vous représentez la Commission Scolaire n'est pas de nature à nous inciter à changer l'évaluation actuelle.

M. Lajoie se lève alors et proteste auprès de M. Groulx du manque de délicatesse à son égard et ne dément pas les avancées de l'échevin Groulx. Il ne veut pas être demandé de nous faire cette déclaration typique M. Groulx, et si je la mets à jour devant le conseil c'est dans l'intérêt des contribuables de la ville de Grand'Mère. Cette passe d'arme a créé toute une sensation dans l'auditoire. Il est un fait certain que si l'échevin Groulx a manqué de délicatesse à l'égard de M. Lajoie, ce dernier a certainement fait des choses qu'il aurait dû garder pour lui-même.

S'ensuit une discussion entre le Maire, et les échevins Groulx et Pelletier, puis finalement l'échevin Groulx propose, secondé par l'échevin J. O. Pelletier que la plainte de la Commission scolaire soit renvoyée. Une autre proposition est aussi faite et secondée pour homologuer le rôle et baser l'évaluation des propriétés de l'intimée à \$4,800,000.00. Ces deux motions furent adoptées à l'unanimité par le Conseil. L'échevin Troitier ne se déclarant pas opposant.

Une séance régulière du conseil a été tenue en cette ville mercredi dernier à laquelle furent présents tous les membres du Conseil.

Il y avait au bas mot plus de 500 personnes à cette réunion du conseil, et nos contribuables qui s'attendaient à des sensations en ont eu plus que leurs sensations. Cette réunion fut

couchée sur un rapport détaillé que le témoin exhiba devant le Conseil et qui place la valeur réelle des propriétés de la dite Compagnie à un peu plus de trois millions. L'avocat Lajoie demanda alors au témoin d'expliquer le pourquoi de l'évaluation faite sur un rapport publié par la dite Compagnie et fixant la valeur des propriétés à peu près 18 millions. Le témoin déclara alors que la différence est la valeur prétendue de cette partie du pouvoir qui n'est pas encore développée.

On appelle aussi comme témoin MM. Riddie, Président du Laurentide Power, M. E. B. Wardle, Ingénieur en Chef à la Cie Laurentide et Elmar Cleary, comptable à la même compagnie qui tous confirmèrent le témoignage de M. Armstrong.

L'échevin J.-O. Pelletier se lève alors et déclare qu'il s'attendrait à attendre un peu plus tard, afin de prendre connaissance des dépositions faites à l'assemblée, sans cependant trop retarder la décision.

M. le Maire paraît vouloir en finir le soir même avec cette affaire. L'échevin Troitier se classe avec le Maire. L'échevin W. Groulx se lève alors et dit que d'après les témoignages entendus ce soir la valeur réelle des propriétés du Laurentide Power ne sont pas de plus que l'évaluation actuellement inscrite au rôle d'évaluation.

M. le Maire déclare favorable à renvoyer immédiatement la plainte de la Commission scolaire et à homologuer le rôle en mettant \$4,800,000.00 d'évaluation pour les propriétés de l'intimée, libre ensuite à la Commission scolaire de prendre la chose sur ses charges et à contester le rôle d'évaluation.

M. Lajoie se lève alors et commente sur le rôle d'évaluation. Il dit que la valeur réelle des propriétés de la Laurentide Power est de \$6,990,000.00. Il soumet que le pouvoir d'eau évalué à plus de onze millions devrait être taxé pour au moins trois millions et alors vous arriveriez à un montant de 9 à 10 millions.

M. Mailhot, procureur de l'intimée se lève alors et fait son plaidoyer et dit: "Vous n'avez pas eu un seul témoignage ce soir qui vous a dit ou finissait vos limites. Le Gouvernement d'Ontario n'a jamais eu le droit de changer les limites d'une ville. N'oubliez pas que le terrain portant les nos. 89 et 91 au cadastre a été déjà évalué aux propriétés de la Laurentide Co. Ltd., dans ce cas il a été démontré que l'évaluation est déjà faite à la Laurentide Co. Ltd. donc vous ne pouvez toucher à ces Nos. 89 et 91, vous êtes donc sans droit et sans pouvoir pour évaluer ce soir ou modifier l'évaluation de ces lots. A cette question déjà posée pourquoi l'intimée n'est pas plainte qu'elle était trop évaluée avec une base de \$4,800,000.00 portée actuellement sur votre rôle, je réponds qu'en se plaignant l'intimée aurait admis être dans les limites de votre ville, et alors ce serait plutôt à la Cour Supérieure de décider cette question.

En réponse aux prétentions du procureur de la Commission Scolaire de Grand'Mère, il dit que cette Compagnie a pour près de 9 millions de débetures d'émissions alors cette compagnie devrait être taxée sur cette évaluation.

L'échevin Pelletier demande alors à M. Lajoie pourquoi, si la partie de la chute non exploitée a une valeur réelle de 11 millions, ne demandez-vous que 50% d'évaluation sur sa valeur réelle. De plus, déclare M. Pelletier, après la dernière séance que nous avons eue, "une personne" nous aurait déclaré que tout ce que la Commission Scolaire avait de mieux à faire dans cette affaire serait d'accepter, pour l'évaluation actuelle de \$4,800,000.00.

Et cette personne était intéressée particulièrement dans cette question. Une autre chose dit M. Pelletier, c'est qu'il est un fait incontestable que les évaluations portées au rôle en cette ville le sont à 80% à peu près de leur valeur réelle. Or se basant sur ces données en prenant pour base la valeur réelle des propriétés de la Laurentide Power tel que démontré par les témoignages de ce soir, nous arriverions avec moins d'évaluations que nous avons actuellement.

L'échevin Troitier se déclare favorable à une hausse de l'évaluation du Power, il dit que cette Compagnie a pour près de 9 millions de débetures d'émissions alors cette compagnie devrait être taxée sur cette évaluation.

L'échevin Groulx se lève alors et s'adressant directement à M. Lajoie lui dit: vous souvenez-vous, que en présence de MM. Ortiz, Pelletier, Eugène Allard, Camille Beauséjour et moi-même après la dernière assemblée du Conseil vous nous avez déclaré à peu près ceci que ce que la Commission Scolaire avait le mieux à faire était d'accepter l'évaluation actuelle de \$4,800,000.00.

Et cette personne était intéressée particulièrement dans cette question. Une autre chose dit M. Pelletier, c'est qu'il est un fait incontestable que les évaluations portées au rôle en cette ville le sont à 80% à peu près de leur valeur réelle. Or se basant sur ces données en prenant pour base la valeur réelle des propriétés de la Laurentide Power tel que démontré par les témoignages de ce soir, nous arriverions avec moins d'évaluations que nous avons actuellement.

L'échevin Troitier se déclare favorable à une hausse de l'évaluation du Power, il dit que cette Compagnie a pour près de 9 millions de débetures d'émissions alors cette compagnie devrait être taxée sur cette évaluation.

L'échevin Groulx se lève alors et s'adressant directement à M. Lajoie lui dit: vous souvenez-vous, que en présence de MM. Ortiz, Pelletier, Eugène Allard, Camille Beauséjour et moi-même après la dernière assemblée du Conseil vous nous avez déclaré à peu près ceci que ce que la Commission Scolaire avait le mieux à faire était d'accepter l'évaluation actuelle de \$4,800,000.00.

Et cette personne était intéressée particulièrement dans cette question. Une autre chose dit M. Pelletier, c'est qu'il est un fait incontestable que les évaluations portées au rôle en cette ville le sont à 80% à peu près de leur valeur réelle. Or se basant sur ces données en prenant pour base la valeur réelle des propriétés de la Laurentide Power tel que démontré par les témoignages de ce soir, nous arriverions avec moins d'évaluations que nous avons actuellement.

Une séance régulière du conseil a été tenue en cette ville mercredi dernier à laquelle furent présents tous les membres du Conseil.

certains occasions les échevins Groulx et Pelletier demandèrent au Maire de faire observer le silence afin que le conseil garde sa dignité.

La principale question à l'ordre du jour fut la présentation et l'adoption du Budget pour l'année fiscale 1923-24. Le budget tel que présenté par le Maire à cette assemblée comporte une taxe spéciale de \$1.20 le cent piastres d'évaluation, une taxe foncière de cinq centimes le cent piastres et une taxe locale de 3%.

Les échevins Groulx et Pelletier demandèrent alors au Maire que avant d'adopter ce projet de budget dont le secrétaire-trésorier vient de donner lecture, il serait peut-être préférable de l'étudier en comité privé afin de mieux se rendre compte des montants fixés en dépenses pour chaque département. L'échevin Pelletier demanda au Maire la raison pour laquelle, au lieu de l'inviter, avec l'échevin Groulx, M. le Gérant de la Cité et les Chefs de Département à préparer ce projet de budget, seul, avec les échevins Lafond et Troitier. Savez-vous, laissez entendre, l'échevin Groulx qui l'adoption d'un Budget comporte de graves responsabilités pour les membres d'un conseil et qu'ainsi ne croyez-vous pas M. le Maire que nous devrions l'étudier en comité privé avant que de le voter.

L'échevin Lafond propose alors, secondé par M. Troitier: Que le budget pour l'année fiscale 1923-24 soit adopté tel que tel et que le Maire et le secrétaire-trésorier soit autorisé de le signer. Avant de prendre le vote le Gérant de la Cité se lève et demande au Maire la permission de parler, laquelle lui est accordée. Il y aura pas d'ajournement, dit M. Ortiz, d'étudier sérieusement le Budget, c'est votre intérêt MM. les contribuables qui est en jeu et si le budget ne correspond pas aux dépenses vous paierez les pots cassés. De plus, continue M. Ortiz, je remarque dans votre projet de budget qu'il manque des items tels que les dépenses d'électricité, il y aura pas d'ajournement cette année lui répond M. Ortiz. Nous verrons si vous êtes bon prophète lui répond-on. Je constate également M. le Maire continue M. Ortiz que vous avez baissé énormément les salaires des employés de la Corporation dans votre budget. Je prévient le conseil, et c'est mon devoir de le faire aujourd'hui, que nous donnerons en ce faisant, un bien mauvais exemple aux autres de la Laurentide Co. Qui nous dit que la Laurentide en nous voyant agir ainsi ne fera pas la même chose et ne diminuera considérablement les salaires de ses employés, et alors nos ouvriers en souffriront considérablement. En discutant certains items du budget le Gérant fait remarquer certaines économies mal placées dans le Budget. Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts.

Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts. Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts.

Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts. Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts.

Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts. Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts.

Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts. Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts.

Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts. Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts.

Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts. Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts.

Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts. Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts.

Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts. Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts.

Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts. Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts.

Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts. Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts.

Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts. Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts.

Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts. Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts.

ministre la ville je demande au Conseil d'enregistrer mon protesté, comme quoi je n'entends pas être responsable au cas de déficit provenant de l'insuffisance du budget.

L'échevin Groulx propose secondé par M. Pelletier que ce projet soit enregistré dans les minutes du Conseil. Les échevins Troitier et Lafond et le Maire se déclarent contre, cette motion est perdue.

A une saillie à lui lancée par l'échevin Groulx le Maire déclare publiquement qu'il ne fait plus partie du Comité des Citoyens.

Le secrétaire donne lecture d'un certain nombre de résolutions passées par le Comité des Citoyens et le conseil vote la mise à exécution de certaines de ces suggestions.

Le conseil décide de déléguer les échevins Groulx et Lafond auprès du Secrétaire-Provincial, en compagnie des Députés locaux de Champlain et de St-Maurice au sujet d'une demande d'octroi faite par la Commission Scolaire. La motion a été proposée par M. Troitier et dit que ces délégués devront faire le voyage à leurs frais. Cette motion a fait rire échevins et auditeurs.

Le conseil décide de continuer la police d'assurance de responsabilité patronale de Merchants & Employers Guà. & Acc. Co. jusqu'à son expiration.

Le conseil - autorise le paiement d'une somme de \$225.00 pour l'échange d'un cheval de la corporation.

Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts.

Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts.

Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts.

Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts.

Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts.

Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts.

Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts.

Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts.

Le conseil décide de faire faire les réparations nécessaires à l'égout collecteur du sud de la rue St-Jacques ainsi que la réparation des ponceaux du chemin du rang des Héberts.

UN MESSAGE DE THORNTON AUX EMPLOYÉS

Le président des chemins de fer nationaux les félicite de leur courtoisie

D'EXCELLENTS RAPPORTS

Depuis son entrée en fonctions, sir Henry Thornton, président du Chemin de fer national du Canada, s'est beaucoup intéressé au développement d'un esprit de collaboration et de dévouement parmi le personnel du réseau. Jamais il ne laisse passer une occasion de solliciter les concours des employés ou de les inciter à améliorer leur service. Mais il sait aussi reconnaître l'effort là où il le rencontre com-

re, dimanche le 19 août dernier. Le Maire donne pour raisons qu'il avait sous-louer son théâtre cette journée-là et que par conséquent il ne peut pas être blâmé dans cette affaire.

Dans ce cas lui répond-on, pourquoi n'avez-vous pas vu, dans l'intérêt des contribuables de la cité que le locataire paye la licence à la ville en pareil cas. Il paraîtrait que la salle était comble à cette représentation, et que le théâtre contient au bas mot plus de 500 personnes. La taxe du sou du pauvre payée au Conseil le fut pour des billets d'enfants seulement au nombre de 276, et des témoins déclarent que la plus grande partie de l'auditoire se composait d'adultes. Selon toutes les apparences cette affaire fera sensation.

Le conseil décide que à l'avenir un constable soit placé en bon endroit aux lieux d'amusement pour la perception de cette taxe. La séance est ajournée à vendredi.

me le prouve le message suivant qu'il vient d'adresser aux employés du Chemin de fer national du Canada.

"Très souvent je reçois, sans les avoir sollicités, des rapports du dehors louant la courtoisie avec laquelle nos employés traitent tout le monde en général et le public voyageur en particulier.

"Les conducteurs, serre-freins, conducteurs de wagons-lits, garçons de table, porteurs—et je ne dois pas oublier les chefs de gare et les vendeurs de billets—se sont attirés ces flatteuses approbations.

Il est aussi important que nous sachions si une chose a été bien faite que si elle a été mal faite. Une approbation intelligente est aussi nécessaire qu'une critique justifiée. C'est pourquoi je tiens à vous remercier tous pour l'excellent travail que vous avez fait de cette façon. Chaque jour il nous vaut plus de succès dans notre entreprise et crée dans l'esprit du public un sentiment favorable au Chemin de fer national du Canada. J'ai moi-même été témoin, au moins une douzaine de fois, d'actes d'obligance de la part des employés qui nous ont fait des amis pour la vie et nous ont valu une plus grande clientèle.

"Très bien continuez! Ces rapports prouvent que nous collaborons étroitement au même but. Maintenant que nous connaissons le résultat de notre effort, travaillons avec un zèle plus grand!"

(signé) H. W. Thornton

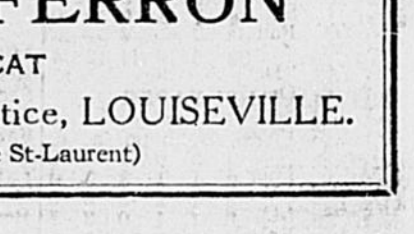
LES MAINS DE PADEREWSKI

Le roi des pianistes vient d'expliquer comment il conserve la souplesse de ses mains.

"La veille d'une séance je tends mes mains à mon domestique, et il me frotte les doigts jusqu'à ce qu'ils me cuisent."

"Il prend ensuite un doigt l'un après l'autre et le tourne et le tord dans la paume de sa main, toujours dans le même sens. Cela rend les doigts souples, et conserve les jointures en bon état."

"Ensuite il frotte la paume de ses mains aussi fort que je puis le supporter. Quelques instants avant de jouer, je plonge mes mains dans une cuvette d'eau bouillante, aussi bouillante qu'il est possible pour un homme de s'y maintenir."



De beaucoup plus efficaces que les papiers à mouches collants. Propres à employer en vente chez les pharmaciens et épiciers de partout.

1200 TELEPHONE 1201

KEATING & McRAE

Agents de Change et Courtiers en Valeurs de Bourse

COMMUNICATIONS DIRECTES AVEC MONTREAL, NEW-YORK ET CHICAGO.

6 RUE HART, Les Trois-Rivières

UNE MINE ALLEMANDE A BORD DE L'EMPRESS OF AUSTRALIA DU PACIFIQUE CANADIEN



Quand les Boches déposèrent cette grosse mine dans la mer du Nord, au cours de la guerre de 1914-18, ils ne pouvaient guère s'imaginer que ce formidable engin de destruction serait un jour utilisé sur un des navires de Sa Majesté Georges V d'Angleterre. Cette sphère d'acier, destinée à produire un désastre, au large des côtes de Grande-Bretagne, est maintenant inoffensive: c'est une boîte à lettres sur l'Empress of Australia, du Pacifique Canadien. Au lieu d'envoyer un message de haine et de mort, elle transmet à présent des billets-doux d'un côté à l'autre de l'océan Pacifique.

A la partie supérieure gauche de ce globe poli, une bosselure indique clairement qu'un navire allié inconnu a passé à deux doigts de sa perte. Tout près, on aperçoit une ouverture, maintenant fermée par un bouchon, qui laissait passer les tiges de contact; celles-ci étaient en communication avec les tubes de verre contenant le cyanure de potassium et autres matières explosives. L'ouverture pour les lettres elle-même mène aux plaques par où on introduisait le chargement. Au-dessous, on remarque la base mobile à laquelle était fixée l'ancre qui retenait la mine.

Celle-ci, comme des centaines d'autres, fut retirée de la mer du Nord par l'Amirauté anglaise, lors de la cessation des hostilités. Après en avoir enlevé, avec les plus grandes précautions, les matières explosives, l'Amirauté l'offrit au Pacifique Canadien, qui l'installa sur l'Empress of Australia.

LA MAISON

O. CARRIGAN & FILS

24, RUE DES FORGES

Agents locaux pour la fameuse huile d'olive française PUJET.

- Bidon de 5 gallons.
- Bidon de 1 gallon.
- Bidon de 1/2 gallon.
- Bidon de 1 pinte.
- Bidon de 1 chopine.

le tout mesure impériale.

EN GROS ET EN DETAIL

Prix spéciaux pour tout le mois de mai. Qualité garantie.

Seuls agents pour liqueurs douces de Christin & Cie de Montréal, Ginger Ale, Cream Soda, Cidre, Soda Water, Ginger beer, Lemon et Orange Crush, Vienna Water.

O. Carrigan & Fils

ÉPICIERS

24, Rue Des Forges, 24

Achetez Votre Pain De Nous :

il est délicieux et il ne s'en fait pas de meilleur!

De plus, souvenez-vous que notre pain est cuit aux Trois-Rivières par des boulangers des Trois-Rivières; il faut avant tout encourager l'industrie locale si l'on désire réellement le progrès de sa ville.

PAIN DE QUALITÉ LA BOULANGERIE MODERNE 47 VOLONTAIRE

PHONE 321 - TROIS-RIVIÈRES

La Caisse Populaire DES TROIS-RIVIÈRES

Est de toutes les caisses populaires de la Province celle dont la situation financière est la mieux établie et dont les opérations pour l'année 1922 ont été les plus fructueuses.

THOMAS BOURNIVAL, Gérant.

LISEZ SON BILAN DU 30 NOVEMBRE 1922.

Téléphone Bell 105

GEORGES DESILETS

Fils et Successeur de Feu CEDEON DESILETS

Agent d'Assurances

SPECIALITE: ASSURANCE CONTRE LE FEU

Bureau No. 147 avenue Laviolette, - Les Trois-Rivières.

N. B. - Un appel au Téléphone No 105 évitera tout déplacement aux assurés.

UNE HOUPPE A POWDRER VALEUR 25c.

2 Filets à Cheveux "Goodform" à Mailles Doubles valeur 25c.

Le tout pour 29c.

LA PHARMACIE WILLIAMS

20-22 RUE HART, Télé. Nos 1 et 1134

Soleil Agent pour les remèdes **Jexall** et Chocolats "Guths" et "Liggetts"



DE TOUT UN PEU

Debout les Mots !

C'est le verbe puissant, c'est le mot qui martèle Dans chaque cœur français, pour le suprême effort.

Poète ou prosateur, forgeron de pensée, La France à votre esprit réclame son écot.

A côté des exploits de notre République, Que sifflent les obus, que grondent les canons.

"Haut les cœurs", s'écria, désignant la frontière, Dans un geste vengeur, le lorrain Poincaré.

"Haut les cœurs", a redit chaque mère française, Sans un pleur au départ embrassant ses enfants.

"C'est pour la France", dit la charmante fillette, Dont le taube allemand, massacrer d'innocents.

"Vive la France!" puis, cette prière dite, L'océan entomba les marins du Bouvet.

"Debout les mots!" Alors, spectacle fantastique, On vit se soulever nos blessés épirants.

Pour les grands chefs aussi sont les heures amères, Trois de mes fils sont morts, dit notre Castelnaud.

C'est le mot de Jean Bart: "Mes gas, à l'abordage", Que jaloux des aïeux, un jeune commandant

Dans ces gammes du cœur, que nous sonne la guerre, Combien sonores sont celles du grand Laurier:

Dans les écrans gemmés du feu des pierreries, Dans les ostensoirs d'or, dans les cloisons d'émaux.

C. L. de Roode.

L'HOMME SANS DIEU

Un jour, Napoléon Ier manda à Saint-Cloud M. Fourcroy et M. de Fontanes, président du Corps législatif, à qui déjà, dans son esprit, était destiné le gouvernement de l'enseignement public.

"Or, il advint, un soir, que comme aujourd'hui, des historiens d'apparitions, de présages firent les frais de la conversation. Je manifestais mon incrédulité quand, à mon grand étonnement, lord Melfield me dit le plus sérieusement du monde: "Pourquoi, mon cher ami,

"C'est le mot de Jean Bart: "Mes gas, à l'abordage", Que jaloux des aïeux, un jeune commandant vient de ressusciter des gloires d'un autre âge.

"Or, cette nuit, sentant lord Melfield, mon ancêtre est revenu, il nous a révéilé sa présence."

"GLISSADES" S'offre bien en cadeau à des amies qui partent pour les vacances. On peut se le procurer au Bien Public et dans les bonnes librairies.

CONSEILS PRATIQUES

CIMENT POUR METAUX On mélange du verre pilé ou de la limaille de fer avec de l'oxyde de zinc et du chlorure de zinc.

CREME A LA GLACE AUX BANANES Prenez deux tasses de lait bouilli quatre œufs, une demi-tasse de sucre, cinq cuillerées à table de jus de citron.

TARTE AU LAIT SUR Faire une tasse et demie de lait sûr, une tasse de sucre, une tasse de raisins et de figues mêlés, trois œufs, deux cuillerées à table de jus de citron.

SOUFFLE AUX ORANGES Peler et trancher six oranges, mettre dans un plateau profond un rang d'oranges, un rang de sucre et ainsi de suite jusqu'à ce que toutes les oranges soient employées.

SAUCE CHILI Prenez douze tomates moyennes, bien mûres, un piment, hacher fin, un oignon, hache fin, deux tasses de vinaigre, trois cuillerées à table de sucre.

Nettoyage des lampes électriques à filament métallique Le fil des lampes à filament métallique étant plus flexible à chaud qu'à froid il est bon d'allumer les lampes pour les nettoyer ou les essuyer.

Gâteau à l'orange.—3 œufs dont les blancs battus en neige un jaune d'œuf de beurre, (écorce rapée) le zeste et le jus d'une orange, 1 tasse sucre, 3 tasses farine préparée et 1 cuillerée à thé de poudre à pâte.

Protection des toits de bols: On donne une couche de coaltar, délayé avec une quantité suffisante d'huile de résine, de façon qu'il ait une consistance suffisamment liquide.

Au Royaume De La Mode



Les voyages en auto nécessitent pour l'automne des vêtements enveloppants et chauds, voici un modèle de manteau qui plaira sûrement aux élégantes promeneuses.

LA BONNE CUISINE

Rémoulade cuite.—1/2 cuillerée à thé de moutarde, 1/2 cuillerée à thé de sel, 1 cuillerée à thé de sucre, 1/4 de tasse de lait, 1 jaune d'œuf, 2 cuillerées à thé d'huile végétale.

Mayonnaise trois minutes.—1/2 cuillerée à thé de sel, quelques grains cayenne ou paprika, 1-8 cuillerée à thé moutarde, 2 cuillerées à soupe jus de citron ou vinaigre.

LE CHATEAU HANTÉ

C'était à la fin d'un excellent dîner. La conversation, d'abord vague et insignifiante, s'était peu à peu élevée et n'avait pas tardé à devenir une sorte de joute courtoise, où chacun essayait de surpasser son voisin en esprit et en originalité.

Armandy aborda de front tous les problèmes les plus passionnants de notre époque. S'il ne les a pas tous résolus, sur tous il a laissé sa marque. — Comme les mouches sur les glaces!

—Il y a vous, cher maître, lui dis-je d'une voix où vibrât une conviction résolue. Tandis que Mlle Lucie me jetait un regard qui signifiait "De quoi se mêle-t-elle, cette digne?" sur la figure du grand écrivain un sourire se leva comme une aube et s'évanouit aussitôt.

—Il y a vous, dit-il du ton d'un homme qui se résigne navré à une besogne pénible, il y a moi, je le veux bien, puisque vous y tenez absolument! L'oiseau chante, la fleur donne son parfum parce qu'elle a voulu la nature.

—On n'ait écrivain, on devient orateur, enseigna Mlle Lucie. — Vous me dites que j'ai du talent reprit le maître. Après tout, cela se peut! J'en conviens, mais sans orgueil, puisque ma volonté n'y est pour rien j'ai le don.

—Et quel est donc son crime, à Armandy? demanda Mlle Lucie Dorimond d'un ton où il y avait une note aggressive. — Son crime? fit M. Rocardent, narquois. Le crime d'Armandy, c'est d'être Armandy, c'est-à-dire l'imagination la plus dépenaillée de toute la littérature.

—Et quel est donc son crime, à Armandy? demanda Mlle Lucie Dorimond d'un ton où il y avait une note aggressive. — Son crime? fit M. Rocardent, narquois. Le crime d'Armandy, c'est d'être Armandy, c'est-à-dire l'imagination la plus dépenaillée de toute la littérature.

Oh! Les Hommes (Journal d'une vieille fille) — PAR — JULES PRAVIEUX

—Et quel est donc son crime, à Armandy? demanda Mlle Lucie Dorimond d'un ton où il y avait une note aggressive. — Son crime? fit M. Rocardent, narquois. Le crime d'Armandy, c'est d'être Armandy, c'est-à-dire l'imagination la plus dépenaillée de toute la littérature.

(A CONTINUER)

FORCE
FLOCONS DE BLE ENTIER
MALTÉ ET RÔTI

De la FORCE avec du lait glacé et des fruits tentera l'appétit si versatile en été. Nourrissant en même temps que d'un goût agréable.

Manufacture au Canada

THE WHOLE WHEAT CORNER WITH MALT
FORCE
TOASTED WHEAT FLAKES

BULLETIN DE LA VOIRIE

NO 6
24 août 1923

MONTREAL AUTOUR DE L'ILE HISTORIQUE (suite)

Dorval.—A trois milles de Lachine s'avance la pointe de Dorval, où s'élevait en 1674 l'ancien fort de Gentilly ou de la Présentation, nom que reçut l'endroit après la construction d'une chapelle dédiée au mystère de la présentation de Marie au temple. Le sieur J.-Bte Roucard, dit Dorval, propriétaire de la Présentation (située près de la montée actuelle) en 1691, a donné son nom aux îles d'en face. Il y eut ici une mission où le Séminaire réunit en 1666 les sauvages, gardés jusque là au fort de la Montagne (dont deux tours se voient encore dans la cour du Séminaire). L'abbé de Fénélon fut chargé de l'œuvre et obtint la propriété de quelques îles voisines de Gentilly. L'ancien fort de la Présentation, construit de bois, n'a pas laissé de traces. Une croix, érigée rue Brunet, près d'une maison de briques où furent mis au jour "de gros murs qu'il faut démolir à coups de pique" marque le site de la vieille chapelle qui servit au culte jusque vers 1860.

Pointe-Claire.—La baie de Valois, les superbes cottages qui avoisinent la route, les clubs où le sport s'est donné rendez-vous, retiennent l'attention du touriste jusqu'à la Pointe-Claire qui date de 1713. La vieille église s'élevait près de l'église actuelle bâtie en 1750. L'extrémité de la pointe portait un fort et un moulin aujourd'hui disparus. Le couvent des Sœurs de la Congrégation, établi en 1781, en occupe le site (l'imposant immeuble actuel date de 1867).

Baie d'Urfé.—La route qui traverse les modernes villages de Beaconsfield et de Beaurepaire nous amène à la baie d'Urfé, voisine de Ste-Anne de Bellevue. Ici fut établie la mission importante de St-Louis du Haut de l'Isle confiée à l'abbé d'Urfé en 1685. Ces sauvages descendant des Iroquois capturés dans leur pays par MM. de Tracy et de Courcelles en 1666. Des fouilles faites sur la pointe Caron, à l'ouest de la baie, montrèrent maintes reliques prouvant à cet endroit l'existence de l'ancienne chapelle et du cimetière.

Ste-Anne de Bellevue.—En 1670 Louis de Berthé, sieur de Chailly, tenait ici un poste pour la traite, en face de celui qui s'éleva plus tard sur l'île Perrot. Il obtint peu après du Séminaire une étendue de terre, qu'il baptisa du nom de "nef Bellevue", entourant le poste, et sur laquelle gisent les cœurs du pont érigé sur l'Outaouais. Une légende veut que le nom de Sainte-Anne ait été donné à la mission St-Louis par l'abbé de Breslay qui la desservait ainsi que celle de l'île aux Tourtes, et qui, après avoir failli périr dans la tempête, attribua son salut à l'intercession de Ste-Anne. La vieille église, la plus ancienne de l'île, fut démolie en 1900 pour faire place à un grand pont pour l'éducation des filles. Elle s'élevait près du rivage et avoisinait un cimetière. Les voyageurs des pays d'en haut" s'entendaient une messe dans ce sanctuaire avant de s'embarquer pour leurs lointaines excursions. Sur la hauteur d'où l'on voit la rivière Ottawa, le lac des Deux-Montagnes et la rivière des Prairies, "Le sieur Le Bert, écrit Debonville en 1686 a construit un moulin de pierre devant servir de redoute; près du moulin, on travaille à une église dont M. l'abbé d'Urfé sera le prêtre." Un second moulin, dont les ruines sont encore soupçonnées les fondations, s'élevait au bas de la côte.

A un mille environ de l'église actuelle à l'ouest de la route de Senneville, un sentier mène à un cimetière où reposent quelques uns des premiers colons ainsi que Simon Fraser, le découvreur de la rivière de ce nom en Colombie. Le fidèle Bellevue, propriété de Simon Fraser en 1821, est resté en possession de ses descendants, qui en ont détaché une partie pour l'établissement du Ga. den City Press. En 1804, Fraser recevait chez lui Tom Moore qui, impressionné par le pittoresque du site et les notes de l'Anglais égrenées par le carillon de l'église composa alors la chanson bien connue "The Canadian Boat Song". La maison du poète est conservée dans Sainte-Anne au sud des voies ferrées, ainsi qu'une autre vieille maison de pierre qui fut le cartier général de la Cie du Nord-Ouest, puis un poste de la Cie de la Baie d'Hudson. Entre le viaduc et le presbytère se dresse une jolie croix érigée vers 1840 par le célèbre prédicateur, Mgr Forbin-Janson. L'île aux Tourtes et le fort de Senneville.—En longeant, vers le nord, la rivière Ottawa, on aperçoit à deux milles à l'ouest de Sainte-Anne, l'île aux Tourtes, où M. de Vaudreuil, qui en avait obtenu la concession du Séminaire, érigea un fort. Une mission fut établie ici par le Séminaire, où les sauvages Nipissing passaient l'été avant de remonter les rivières pour leurs chasses. Le sérieux obstacle que le com-

la construction des routes provinciales, avait en vue de parer aux besoins les plus urgents de la province en reliant entre eux ses principaux centres et en créant une communication facile entre ces derniers et les États-Unis. Il se rendait compte que ce n'était que qu'il construisait ainsi lui-même, et présentement à ses frais, n'étaient que le schéma d'un réseau plus étendu et plus complet qui devrait nécessairement être constitué plus tard. Pour compléter le réseau des routes provinciales, le gouvernement comptait surtout sur les initiatives que prendraient les municipalités. Aussi, encourageait-il ces dernières de toutes façons, principalement au moyen de prêts généraux à améliorer les chemins de leurs territoires respectifs. Il est bien évident que, vers 1912 ou 1913, ces initiatives ne pouvaient suffire déjà à créer de toutes pièces les routes Edouard VII, Montréal-Québec, Lévis-Jackman et Sherbrooke-Derby-Line. Il était clair que le gouvernement aurait à se charger lui-même de la construction de ces routes. C'est ce qu'il fit sans hésiter. Nous avons vu au prix de quelle énergie il put, dans l'espace de quatre ans, doter la province de ces artères renommées, et avec quelle vigueur il poursuivit l'exécution des travaux.

L'amélioration des chemins par les municipalités marchait de pair avec la construction des routes provinciales. Après cinq ou six années de travail, les initiatives prises par un grand nombre de municipalités avaient porté les fruits que le gouvernement en attendait. Déjà se dessinait le réseau actuel des routes provinciales, celui qui, de quatre ou cinq routes qu'il comprenait au début, est formé présentement de quarante trois routes. Depuis 1912, avec l'argent que leur prêtait le gouvernement, les municipalités macadamisaient ou gravelaient leurs chemins. Dans presque tous les cas, le chemin qui reçoit en premier lieu un pavage permanent est le chemin principal, c'est-à-dire celui qui dessert la plus grande partie de la municipalité et qui communique avec les municipalités voisines. Pour peu que ces dernières suivent la même politique pour leurs propres chemins, il est évident que le résultat de ce travail est un tronçon de route reliant entre elles un certain nombre de municipalités. C'est ce qui arriva dans la province. Vers 1915, le gouvernement constata qu'il existait toute une série de ces tronçons, qu'il suffisait de relier entre eux pour former des routes de grande communication. Une grande partie du réseau actuel est formé de ces routes commencées par les municipalités, qui ont été, ou qui sont présentement, complétées par le gouvernement.

Une des premières routes construites partiellement par les municipalités et parachevées ensuite par le gouvernement fut la route Beauce-Jonction-Sherbrooke. La plupart des municipalités qui se trouvent échelonnées le long de la voie du Québec-Central, de Beauce-Jonction jusqu'à Sherbrooke, s'occupaient activement, depuis que le gouvernement leur fournissait les moyens, à améliorer leur chemin principal. Vers 1919, près de la moitié de tout le parcours d'une route d'environ 90 milles était terminée. Le gouvernement se rendit bientôt compte de tous les avantages que procurerait à cette région industrielle, et à la province en général, une route complètement améliorée d'un bout à l'autre. Il entreprit sans retard de pourparlers avec les différentes municipalités. Au printemps de 1920, toutes ententes nécessaires conclues avec ces dernières, il prenait charge du parachevement de la route.

Il put compléter la route jusqu'à East-Angus, près de Sherbrooke, en deux saisons, celle de 1920 et celle de 1921. Le département avait fait une expérience heureuse durant la construction de la route Lévis-Jackman, alors qu'il avait organisé et exécuté tous les travaux lui-même à la journée. Il avait reconnu que, dans maintes circonstances, il était avantageux, au point de vue économique, célérité et qualité des travaux, d'exécuter les travaux à la journée. C'est le système qu'il appliqua au parachevement de la route Beauce-Jonction-Sherbrooke. Dès le printemps de 1920, des équipes couvraient, de Beauce-Jonction à Marlton, toutes les sections non encore complétées. Ces dernières furent terminées au cours de l'été, et un grand nombre de sections déjà améliorées furent réparées, et même entièrement refaites pour obtenir partout un chemin de première qualité. Durant la saison de 1921, la route fut construite de Marlton à East-Angus. De ce dernier endroit, par un chemin transversal amélioré d'environ 5 milles, elle rejoint la route Beauceville-Sherbrooke à Cookshire. Cette dernière est terminée jusqu'à Sherbrooke.

La route Beauce-Jonction-Sherbrooke a son dénivelé à l'intersection de la route Lévis-Jackman à Beauce-Jonction. Elle traverse un des plus prospères districts industriels de la province, le principal producteur d'amiante du monde entier et un producteur important de bois de pulpe. Pour donner une idée à l'importance de ce district, il suffit de nommer ces fûches d'activité que sont East-Broughton, Tring-Jonction, Robertson, Amiante, Thetford-Mines, Black-Lake, Weedon et East-Angus. Ce district est aussi très développé au point de vue agricole, et sa richesse à ce point de vue ne le cède à aucune partie de la province.

Une artère telle que la route Beauce-Jonction-Sherbrooke était un organisme nécessaire au progrès de toute la région qu'elle traverse. Nous venons de voir que le gouvernement ne tarda pas à répondre au besoin qui se faisait sentir de ce côté. Cette artère serait d'ailleurs devenue bientôt indispensable en raison du tourisme qui, déjà, augmentait dans des proportions si considérables. Pres de la moitié du nombre total des automobiles de tourisme qui entrent chaque année dans la province nous arrivent par la route Sherbrooke-Derby-Line. Cette circulation s'étend ensuite dans la province, vers Montréal et surtout vers Québec. Elle se canalise vers Québec par la route Beauce-Jonction-Sherbrooke. A ce point de vue le tourisme, cette dernière est une des plus importantes artères de la province.

LA ROUTE BEAUCE-JONCTION-SHERBROOKE

Le gouvernement lorsqu'il entreprit

Elle en est aussi une des plus belles. Quoique construite en gravier sur la majeure partie de son parcours, le gouvernement n'a rien épargné, au cours de sa construction, pour en faire une route de première excellence et d'efficacité par un entretien suivi, qu'il faut lui-même et dont il solde tous les frais. Quelques sections construites par les municipalités elles-mêmes, sur lesquelles la circulation est particulièrement intense et pesante, ont reçu un pavage en macadam, en macadam bitumineux, ou en béton. De Beauce-Jonction à East-Angus, la route est longue d'environ 90 milles. La longueur gravellée est de 79 milles environ, tandis que la longueur des autres pavages est de 11 milles. Les sections construites en macadam (à l'eau ou au bitume) ou en béton sont les suivants Pontbriand, Amiante, Thetford-Mines, Black-Lake et Marlton.

La route Beauce-Jonction-Sherbrooke permet une communication facile avec tout le réseau des grandes routes de la province. Les routes avec lesquelles elle communique directement sont les suivantes: la route Lévis-Jackman à Beauce-Jonction, la route Victoriaville-Woburn (en voie de construction) à Garthby les routes Sherbrooke-Derby-Line, Sherbrooke-Montréal, Sherbrooke-Norton Mills et Sherbrooke Lévis à Sherbrooke (ces deux dernières routes sont en voie de parachevement).

RAPPORT SUR L'ETAT DES GRANDES ROUTES

Route Montréal-Sherbrooke.—Longueur, 85 milles. La construction du pavage en béton dans la ville de Marieville sera terminée dans une dizaine de jours environ. Cette section pourra être livrée à la circulation dans environ quatre semaines. Les travaux pour effet de faire disparaître le détour qui existe à cet endroit. Le département et les entrepreneurs font actuellement des travaux complémentaires sur un certain nombre de sections. La route est passable cependant partout.

Route Montréal-Québec.—Longueur, 180 milles. La route est belle partout. Une partie de la section Saint-Augustin recevra bientôt une surface nouvelle dite "amiesite". Les travaux seront probablement commencés d'ici à une quinzaine de jours. La longueur à refaire est d'environ un mille et demi.

Route Lévis-Saint-Lambert.—Longueur, 177 milles. Les travaux de construction sont encore en pleine activité à partir de l'église de Saint-Nicolas, comté de Lévis, jusqu'à Sainte-Angele, comté de Nicolet. La route est belle de Lévis à l'église de Saint-Nicolas et de Sorel à Saint-Lambert, mais elle n'est pas recommandable ailleurs.

Route Beauce-Jet-Sherbrooke.—Longueur, 90 milles. La réfection de la section de Thetford-Mines est terminée. La réfection des sections d'Amiante, Thetford Sud, Robertsonville et Pontbriand se continue normalement. Partout ailleurs, la route est en bon état.

Route Lévis-Rimouski.—Longueur, 188 milles. La section de Beauceville sera terminée dans une couple de semaines. Les travaux de pavage en béton marchent régulièrement à Lauzon. La réfection en cours au village de l'Isle-à-Poissée avec au-dessus de ce qui est possible, malgré certaines difficultés qui ont dû être surmontées à cet endroit. La route est passable de Lévis à Montmagny. Elle est belle de Montmagny à la Rivière-du-Loup. De Rivière-du-Loup à Rimouski, elle est belle par temps sec et passable en tout temps.

Route Beauceville-Sherbrooke.—Longueur, 95 milles. Le gravillage des sections de St-Victor et de St-Ephrem sera terminé dans quelque temps. A Lingwick, les travaux avancent rapidement. La circulation n'est pas conseillée sur cette route.

Route-Montréal-Ottawa (Via Hull).—Longueur, 113 milles. Le chemin est beau de Montréal à Lachute. Une seule section en construction, St-Augustin, peut être évitée par un détour. De Lachute à Hull le chemin est passable par temps sec seulement. Un contrat vient d'être accordé pour le canton Chatham.

Route Edouard VII.—Longueur, 40 milles. Cette route est belle partout.

Route Montréal-Mont-Laurier.—Longueur, 150 milles. La route est passable de Montréal à Sainte-Agathe (65 milles). Le gravillage de la section de Saint-Sauveur sera terminé dans deux ou trois semaines ainsi que les approches du pont de Shawbridge. De Sainte-Agathe à Mont-Laurier, la route n'est pas praticable.

Route Québec-St-Simon.—Longueur, 125 milles. Le chemin est très beau jusqu'à Beauceville (23 milles environ). La section de la partie est de la paroisse de Sainte-Anne, sera arrosée à l'huile prochainement. De Saint-Joachim à la Baie Saint-Paul (40 milles), le chemin est passable par temps sec. Il n'est pas recommandé. De la Baie-Saint-Paul, jusqu'à la Malbaie, certaines sections sont actuellement en construction. Le chemin n'est pas praticable.

Route Hull-Aylmer.—Longueur, 6 milles. Ce chemin est beau.

Route Trois-Rivières-Grand-Mère.—Longueur, 28 milles. Ce chemin est beau. La partie macadamisée près du Cap-de-la-Madeleine sera arrosée à l'huile prochainement.

Route Rivière-du-Loup-Edmundston.—Longueur, 67 milles à la frontière du Nouveau-Brunswick. La route est belle partout.

Route Lévis-Jackman.—Longueur, 93 milles à la frontière du Maine. La route est très belle.

Chemin du Lac Beauport.—Longueur 12 milles. Le chemin est passable partout. La seule section en réparation est celle de Notre-Dame-des-Laurentides, sur laquelle les travaux sont poussés avec activité.

Route Rimouski-Sainte-Anne-des-Monts.—Longueur, 130 milles. Cette route est passable en tout temps.

ARROSAGES D'HUILES BITUMINEUSES

Comté de Montmorency.—La route de St-Simon dans Boischatel, L'Ange-Garden, Ste-Anne-Paroisse, Ste-Famille.

Comté de Laval.—Ste-Dorothée, St-François-de-Sales et St-Vincent-de-Paul.

Comté de St-Jean.—Ste-Marguerite-de-Blairfindie et St-Luc.

Comté de St-Maurice.—Les parties macadamisées de la route Trois-Rivières-Grand-Mère.

Comté de Gaspé.—Ville de Léry, Très-St-Sacrement, St-Malachie, d'Ormontville et Ste-Philomène (Rte Caughnawaga-Malone).

Comté de Beauharnois.—St-Timothée, St-Stanislas-de-Kostka, ville de Beauharnois et Maple Grove (route

RESOLUTION DE CONDOLEANCES

A une assemblée spéciale de l'Association de Secours Mutuels des employés de l'International Paper Company, Chapitre Canipco, Trois-Rivières, Québec, Canada, tenue le vingt-deuxième jour d'août 1923, la résolution suivante a été adoptée:

Que le Chapitre a appris avec regret la mort de l'un de ses membres, M. John St-Pierre, un ardent et fidèle employé de la St-Maurice Lumber Co., et il prie la famille de bien vouloir accepter ses sincères condoléances dans l'épreuve qui la frappe.

Que copie de la dite résolution soit transmise à la famille, ainsi qu'aux journaux locaux pour publication et insérée dans les minutes de l'Association.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour le 5 septembre le mariage de M. Napoléon St-Arnaud, de Ste-Genèveville de Batiscan fils de Dame Vve Trefflé St-Arnaud avec Mlle Cora Toutant fille de Dame Vve Louis Toutant de Champlain.

Comté de Verchères.—Paroisse et village de Verchères, paroisse et village de Varennes, paroisse et village de Boucherville.

Comté de Soulanges.—Paroisse St-Joseph-de-Soulanges.

La Bourse

Ces chiffres nous sont gracieusement fournis par la Firms Keating & McRae, Agents de change, No. 6, rue Hart, Les Trois-Rivières.

BOURSE DE MONTREAL

	Max.	Min.	Fermet.
Abitibi	65 1/2	65 1/4	65 1/2 à 5-8
Atl. Sugar	16 1/2	16 1/4	16 1/2 à 17 1/4
Brompton	42 1/2	41 1/2	42 3-8 à 1/2
B. E. S. C.	6 1/2		6 1/2
B. E. S. 2 Ptd	187 1/8	183 1/4	186 1/4 à 19 1/2
Br. Tr.	43	38 1/2	40 1-8 à 3/4
C. M. & S.	26 1/2	26 1/4	26 1/2 à 27 1/2
Cap. Cem.	81	83 1/2	83 1/2 à 7-8
C. St. C.	15	15	15 1/4
C. St. Pb.	48	47	47 1/2 à 48 1/4
Can. Car pr.	75	75	74 1/2 bid
D. U. R.	69 1/2	69 1/4	68 1/2 à 69 1/4
D. M. T.	63	63	63 1/2 à 65
Laurentide	96	96	96 1/2
Lyaal Cons.	21 1-8	21	20 1/2 à 21 1/2
Mont. Pow.	124 1/2	123	123 1/2 à 125
Nat. Br.	50 1/2	49 1/4	50 1/4 à 1-8 1/2
Price Bros.			ofd à 13
Qué. Rail.	19	19	19 1/8
R. C. & P.	2 1/2	2 1/4	2 1/4 à 2
Sh. W. & P.	2	2	2
Steel of C.	116 1/2	116 1/4	116 1/4 à 117 1/2
Sp. R. C.	91	90	90 1/4
Sp. R. Ptd.	98 1/2	98 1/4	98 1/2 bid
Tor. Rail.	77 3-8	77 1/2	77 bid
Bell Tel.	122 1-8	122	122 1/4
Twin City.	69 1/2	69 1/4	69 bid
Dr. Paper	13 1/2	13 1/4	12 1/2 à 13 1/4

RESOLUTION DE CONDOLEANCES

A une assemblée spéciale de l'Association de Secours Mutuels des employés de l'International Paper Company, Chapitre Canipco, Trois-Rivières, Québec, Canada, tenue le vingt-deuxième jour d'août 1923, la résolution suivante a été adoptée:

Que le Chapitre a appris avec regret la mort de l'un de ses membres, M. François Robichaud, un ancien et fidèle employé de la St-Maurice Lumber Co., et il prie la famille de bien vouloir accepter ses sincères condoléances dans l'épreuve qui la frappe.

Que copie de la dite résolution soit transmise à la famille, ainsi qu'aux journaux locaux pour publication et insérée dans les minutes de l'Association.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour le 5 septembre prochain le mariage de Mademoiselle Aimee Trudel, fille du Docteur et Madame Paul Trudel de Ste-Genèveville de Batiscan avec M. Jean-Louis Baribeau fils de Monsieur et Madame Donat Baribeau marchand de Ste-Genèveville de Batiscan.

Pas de faire-part.

Laur. Pow. 101 à 103
Tram Pow. 11 à 12
Arg. Galt. 75 74
St. M. Pow. 51 1/2 bid
Sag. P. com 55 à 60 c
Sag. P. pref 1 à 1 1/2

LA RENTRÉE DES CLASSES BIENTOT!

Les différentes maisons d'éducation ouvriront leurs portes sous peu et les parents prévoyants doivent s'occuper dès maintenant à préparer leurs enfants pour l'école.

Parmi les articles que nous offrons à prix réduits ces jours-ci, il y en a une foule qui intéresseront grandement les parents à la recherche d'occasions réelles et venant à leur heure.

Le véritable magasin d'un seul prix.

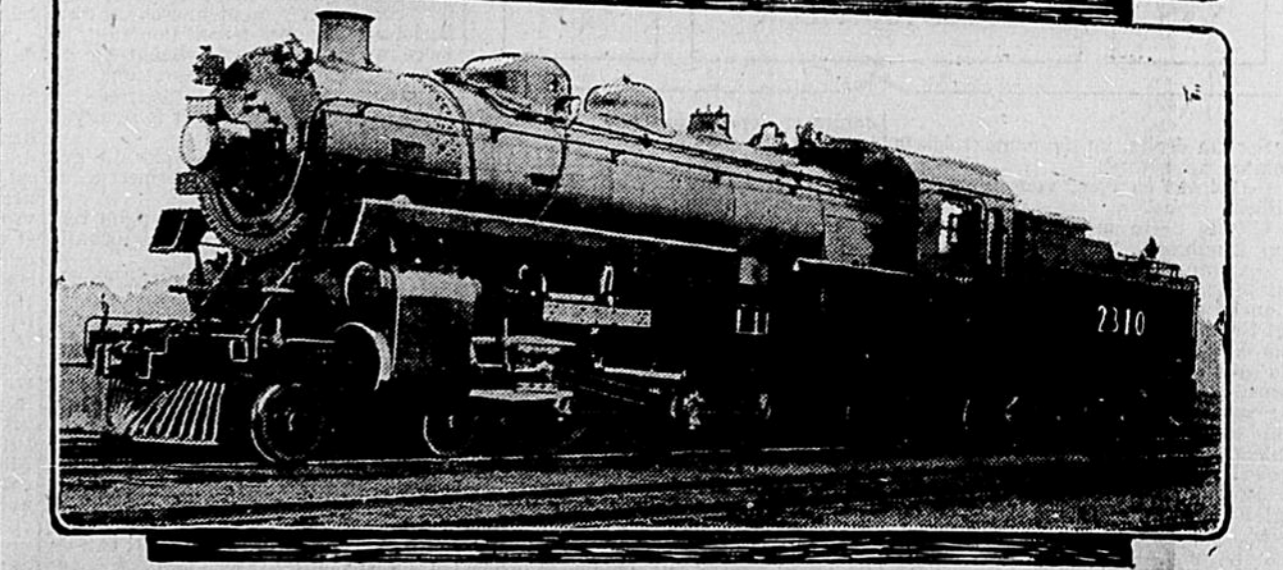
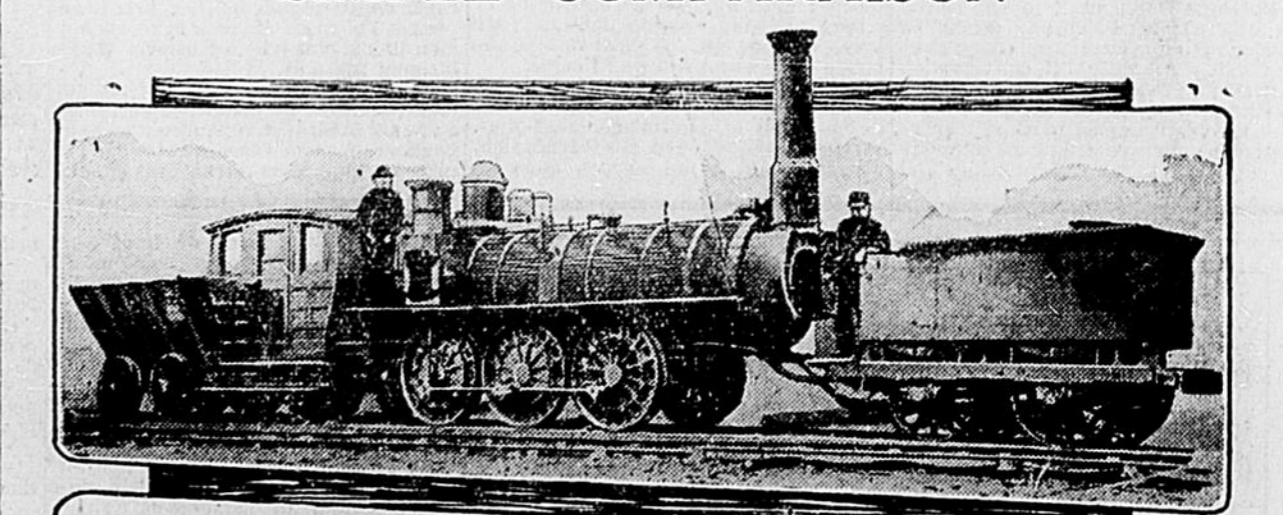
Nous ne faisons pas souvent de grandes ventes à réduction mais quand nous annonçons des prix spéciaux et des réductions spéciales, nous faisons les choses sérieusement; en tout temps vous êtes certains de trouver ici les marchandises convenables à un prix convenable.

A. LARUE

NOUVEAUTES

6, RUE DES FORGES, - TROIS-RIVIERES.

SIMPLE COMPARAISON



CETTE photographie, qu'on pourrait intituler "Ancien modèle et Nouveau modèle", représente la locomotive "Sampson", une des premières en Amérique, qui, en 1839, fut en usage aux mines Albion; et une locomotive du modèle "Pacific", que la compagnie du Pacifique Canadien vient de placer sur ses lignes principales et à laquelle on doit le magnifique service rapide que donne cette compagnie.

Le Pacifique Canadien a définitivement adopté ce modèle pour le trafic pesant sur ses grandes lignes, comme assurant le meilleur service, tout en étant le moins dispendieux. Il réduit au minimum le nombre des parties en mouvement, sans toutefois diminuer en rien la capacité, car tout est calculé avec la plus grande précision. La distribution de la vapeur se fait avec exactitude par un système perfectionné de valves du type Walschaert, qui fait réaliser une grande économie dans le fonctionnement d'une locomotive de cette dimension.

On a apporté un soin tout particulier aux plans de cette locomotive, et ce n'est qu'après s'être assuré qu'elle répondait à toutes les conditions voulues d'endurance et d'économie, qu'on décida d'en construire plusieurs autres. La chaudière est soigneusement proportionnée à l'étendue du foyer, à la longueur et au volume des tuyaux; en un mot, tout a été calculé avec la plus grande précision. La distribution de la vapeur se fait avec exactitude par un système perfectionné de valves du type Walschaert, qui fait réaliser une grande économie dans le fonctionnement d'une locomotive de cette dimension.

KODAKS, PELLICULES, ARTICLES DE TOILETTE

OSCAR LANDRY

PHARMACIEN

Prescriptions remplies avec exactitude.

Téléphone 52 159, rue Notre-Dame.